



INSEE
ANTILLES-GUYANE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

N° 73 - 8 € - juin 2010

antiane ÉCO

la revue économique et sociale

des antilles guyane

L'année économique et sociale 2009
en Martinique

La récession s'aggrave

antiane éco

la revue économique et sociale
des antilles guyane

N° 73

L'année économique et sociale 2009 en Martinique

- Synthèse régionale**
2 *La récession s'aggrave en 2009*
- Contexte national et international**
3 *Une récession profonde en 2009*
- Actualités**
5 *2009 en quelques dates*
- Commerce extérieur**
6 *Contraction des échanges extérieurs*
- Épargne-crédit**
8 *L'environnement économique dégrade la conjoncture financière*
- Créations d'entreprise**
12 *Le régime de l'auto-entrepreneur dynamise la création d'entreprise*
- Prix de détail**
14 *Baisse des prix à la consommation en 2009*
- Agriculture**
16 *Un bilan nuancé pour l'agriculture*
- Transport aérien**
18 *Chute de l'activité aéroportuaire en 2009*
- Tourisme**
20 *Forte diminution du nombre de visiteurs en 2009*
22 *La fréquentation hôtelière mise à mal en 2009*
- Automobile**
24 *Le neuf en repli, l'occasion en forte baisse*
- Emploi-Chômage**
26 *Les jeunes de plus en plus éloignés de l'emploi*
28 *Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi en 2009*
30 *À peine plus d'un salarié du privé sur deux est couvert par une convention collective*
- Revenus**
32 *Stagnation de la masse salariale, forte progression du salaire par tête*
- Enseignement**
34 *Des taux de réussite jamais égalés depuis 10 ans en Martinique*
- Santé**
36 *Des interruptions volontaires de grossesse surtout réalisées dans le secteur privé*
- Démographie**
38 *Plus de mariages en Martinique*
- Solidarité**
40 *Moins d'allocataires mais des prestations en hausse*

Édito

Amorcée en 2008, la récession s'aggrave en 2009 en Martinique. La crise sociale de février et mars, une des plus sévères qu'ait connu le pays, a frappé l'économie martiniquaise et marqué les mémoires.

Fruit d'un partenariat chaque année renouvelé, ce numéro d'Antiane Eco dresse un état des lieux de l'économie martiniquaise à l'issue d'une période marquée par une profonde remise en cause des fondements d'un modèle de développement et de croissance.

Je m'associe à tous les auteurs de cette « Année Économique et Sociale 2009 en Martinique » :

- M. Bertrand Aumand, de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Martinique,
- Mme Pascale Marie-Claire, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique,
- Mme Cynthia Haral, du Rectorat de l'Académie de Martinique,
- M. Hermann Henry de la Direction de la Santé et du Développement Social (DSDS)
- M. Bruno Marquès, du Comité Martiniquais du Tourisme,
- M. Stéphane Attali, de l'Iedom,
- Mme Dalila Dib, du Pôle Emploi,
- M. Dominique Lavater, de la Caisse d'Allocation Familiale de Martinique,
- M. Gilles Joseph, de l'Université des Antilles et de la Guyane,
- Mmes Armelle Bolusset, Armelle Catherine, Joëlle Nacitas, Gaëlle Philibert, Monette Polomack et Evelyne Ragot, MM. Ali Benhaddouche, Gérard Forgeot, Guillaume Géran, Hugues Horatius-Clovis, Hervé Le Grand, Guy Mystille, Xavier Paraire et Emmanuel Thioux de l'Insee.

pour vous en souhaiter une bonne lecture.

Georges PARA

La récession s'aggrave en 2009

Le long conflit social du début de l'année 2009 et une conjoncture particulièrement difficile ont fortement affecté l'économie martiniquaise. Le produit intérieur brut est en baisse de 4,1 % en valeur, et de 6,1 % en volume, avec une chute de l'investissement de plus de 23 %. Le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 13 % et cette dégradation touche toutes les catégories de salariés. Si le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail progresse peu, le nombre de personnes considérées comme inactives mais qui souhaitent travailler augmente fortement. La situation des jeunes actifs est particulièrement préoccupante : près d'un sur deux est au chômage.

Conséquence des négociations salariales et de l'instauration du Revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA), le salaire par tête est en hausse de près de 9 % à la Martinique. Mais cette revalorisation ponctuelle des salaires ne doit pas faire oublier la faiblesse structurelle du dialogue entre partenaires sociaux. À peine plus d'un salarié du privé sur deux est couvert par une convention collective, et plus d'un sur cinq est rémunéré au voisinage du SMIC.

Cette situation dégradée se lit sur la quasi-totalité des indicateurs économiques. Les importations ont chuté de 26 % en 2009. Après plusieurs années d'assainissement, la part des créances douteuses contractées par le système bancaire repart à la hausse. Les crédits octroyés aux entreprises sont en net ralentissement, ainsi que les crédits à la consommation accordés aux ménages. La consommation en pâtit : le nombre de véhicules immatriculés a diminué, malgré la réforme annoncée de la prime à la casse.

Le tourisme est aussi fortement impacté : le nombre de visiteurs -notamment les étrangers- chute fortement, renforçant la part de la clientèle hexagonale. La fréquentation hôtelière diminue, malgré la fermeture d'un grand nombre de chambres et de cinq établissements. L'activité de la plateforme aéroportuaire est également affectée. Les flux de passagers comme le fret de marchandises sont en baisse sur les dessertes nationales et internationales. L'agriculture s'en sort un peu mieux : les productions locales de tubercules sont à la hausse du fait de l'absence d'importation en début d'année. Mais le conflit social a aussi causé de lourdes pertes pour les abattoirs, et a entraîné une baisse des exportations de bananes.

La conjoncture économique et sociale particulièrement dégradée de l'année 2009 ne doit pas faire oublier les changements lents mais profonds qui affectent la société martiniquaise. L'évolution de la structure des prestations versées par la Caisse d'allocations familiale reflète parfaitement ces tendances. Les montants distribués concernent de moins en moins les familles du fait de la diminution du nombre d'enfants, et de plus en

plus l'isolement, le handicap et la dépendance, accompagnant en cela le vieillissement de la population. La progression des aides au logement est liée à la stagnation des revenus pour une frange croissante des familles martiniquaises. Conséquence de la conjoncture dégradée, le nombre d'allocataires du RMI cesse de diminuer en 2009.

La Martinique dispose pourtant d'atouts qui peuvent lui permettre de sortir de cette passe difficile. Les taux de réussite au baccalauréat sont historiquement élevés, et le taux d'accès d'une génération à ce diplôme est le plus élevé de toutes les régions françaises. Les ménages continuent d'investir dans le logement. L'apparition du statut d'auto-entrepreneur conduit à une forte progression du nombre de créations d'entreprises. Le plan Corail lancé en urgence a permis d'améliorer la trésorerie des entreprises en échelonnant leur dette sociale. Si l'indice général des prix diminue suite à la baisse du prix du pétrole, les prix des produits de consommation courante sont aussi orientés à la baisse dans tous les types de point de vente grâce aux accords sur les prix. La reprise du dialogue social dans un environnement conjoncturel plus favorable est aussi à même de répondre aux attentes des acteurs économiques de l'île.

Gérard FORGEOT

Une récession profonde en 2009

Le Produit Intérieur Brut mondial a baissé de 0,6% en 2009. La récession a surtout touché les États-Unis et la zone Euro. Les plans de relance mis en place dès 2008 ont soutenu la consommation et l'investissement. En France, la récession a entraîné une reprise du chômage dans un contexte de faible investissement. Les perspectives de reprise pour 2010 sont limitées pour la France mais plus favorables pour l'Amérique latine et la Caraïbe.

En 2009, l'économie mondiale a été touchée par une profonde récession, malgré une timide reprise de l'activité en fin d'année. La récession a surtout concerné les économies avancées (-3,2% de PIB). La zone euro a été impactée diversement selon les pays. Les économies basées sur le commerce extérieur ont subi le recul du commerce mondial qui a connu un coup de frein brutal dès le second semestre 2008 (voir encadré).

Coup de frein sur le commerce mondial fin 2008

Les échanges commerciaux ont reculé de plus de 10 % sur l'ensemble de l'année en 2009, aussi bien pour les pays avancés que pour les pays émergents et en développement. Le coup d'arrêt brutal enregistré au dernier trimestre 2008, s'est prolongé au premier semestre 2009. Le dynamisme des économies émergentes, et de la Chine en particulier, a entraîné une reprise du commerce mondial au second semestre. Le recul enregistré entre octobre 2008 et juin 2009 a été particulièrement fort en valeur du fait de stratégies de réduction des stocks de biens de consommation et d'équipement dans les économies avancées.

En France, un plan de relance a été construit sur le financement d'infrastructures et le soutien de la consommation (prime à la casse, prime de solidarité active,...).

En Chine, un plan massif de 586 milliards de dollars (12% du PIB) a été lancé dès novembre 2008. Les plans de relances conduits en Asie émergente ont contribué à la reprise des exportations dans les économies avancées.

Plusieurs stratégies de sortie de crise ont été élaborées pour 2010. Les États-Unis continuent de soutenir la relance par des crédits d'impôts, par la prolongation des allocations chômage et par des subventions à l'assurance maladie. Au Royaume-Uni et en Espagne, les gouvernements tentent de redresser les finances publiques par une hausse des impôts et la fin progressive des mesures de soutien à la consommation comme la prime à la casse par exemple.

L'efficacité de ces plans de relance est pénalisée par la faiblesse de l'investissement. Les capacités productives restent sous utilisées dans les économies avancées.

La demande mondiale de pétrole est restée inférieure à la demande habituelle pendant toute l'année 2009, à des niveaux proches de 19 millions de barils par jour. Les prix du pétrole ont remonté au cours du 1er trimestre 2009 après la chute constatée fin 2008. Toutefois, malgré une forte pression spéculative, les prix sont restés inférieurs à 80 \$ le baril de Brent. Les prévisions pour 2010 placent le baril à 75 \$ dans un marché à nouveau équilibré.

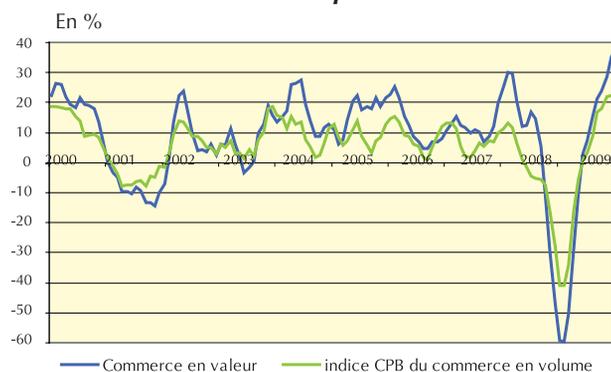
L'inflation en France a été quasi nulle, la baisse de l'énergie ayant contribué par effet d'entraînement à la baisse de l'inflation sous-jacente. En 2010, l'inflation devrait rester stable : les produits frais devraient repartir à la hausse en France, consécutivement à un hiver très rigoureux ; les produits manufacturés continueraient de baisser.

Prix de l'énergie modérés

Des plans de relance vigoureux

Début 2009 : trou d'air dans le commerce mondial

Évolution annualisée du commerce mondial calculée sur les 3 mois précédents



Source : Fonds Monétaire International

Contexte national et International

Le chômage augmente en France

Au quatrième trimestre 2009, 10% de la population active est au chômage soit une hausse de +1,8 point sur un an (+525 000 personnes). La crise a détruit 600 000 emplois. L'industrie a été particulièrement touchée, rattrapée au second semestre par la construction. En 2010, le chômage continuerait d'augmenter mais plus modérément. Un million de chômeurs arriveront en fin de droits en 2010.

En 2009, le PIB a diminué en France de 2,6 %. La consommation des ménages est restée atone sur les trois premiers trimestres. Elle n'a progressé que de 0,6 % sur l'année grâce à un dernier trimestre soutenu par l'aubaine de la prime à la casse, poussant les ména-

ges à anticiper l'achat de voitures. L'investissement des ménages, en recul de 9 %, pâtit de la crise du secteur immobilier.

Dans les entreprises, le taux de marge a nettement baissé en raison d'une hausse du salaire réel, accentuée par un repli de la productivité, l'emploi s'ajustant avec retard à la contraction de l'activité. En 2009, les entreprises ont diminué de 8 % leurs investissements (-13 % pour les produits manufacturés). La diminution des stocks a fortement pesé sur la croissance en 2009 mais leur reconstitution entamée a contribué fortement (+ 0,9 point de PIB) à l'accélération de la croissance au dernier trimestre. Les conditions de financement bancaire pour les entreprises se sont assouplies en fin d'année.

La région Amérique latine et Caraïbe a relativement bien surmonté la récession mondiale en 2009 (-1,8%) et attend une

reprise vigoureuse pour 2010 (+4%). Les perspectives sont particulièrement bonnes pour le Brésil, où la demande intérieure conjuguée à une inflation maîtrisée (4,9%) ont permis de limiter la baisse du PIB en 2009 (-0,2%). Les perspectives de reprise de la demande mondiale génèreraient une forte croissance en 2010. Par ailleurs, de forts investissements publics et privés ont soutenu la croissance au Suriname et en République Dominicaine. Le recul du trafic du canal de Panama (-3% en 2009) a été largement compensé par une hausse des péages.

L'Amérique latine et les Caraïbes résistent

La crise épargne les pays émergents

Croissance du PIB en 2008 et 2009, projections pour 2010 et 2011

En %	Projections			
	2008	2009	2010	2011
Monde	3,0	-0,6	4,2	4,3
économies avancées dont :	0,5	-3,2	2,3	2,4
Etats Unis	0,4	-2,4	3,1	2,6
Zone Euro, dont :	0,6	-4,1	1,0	1,5
- France	0,2*	-2,6*	1,5	1,8
- Allemagne	1,2	-5,0	1,2	1,7
Japon	-1,2	-5,2	1,9	2,0
Pays émergents ou en développement dont :	6,1	2,4	6,3	6,5
- Chine	9,6	8,7	10,0	9,9
- Inde	7,3	5,7	8,8	8,4
Amérique Latine - Caraïbes	4,3	-1,8	4,0	4,0
Brésil	5,1	-0,2	5,5	4,1
Venezuela	4,8	-3,3	-2,6	0,4
Amérique Centrale ¹	4,3	-0,6	2,7	3,7
- Panama	10,7	2,4	5,0	6,3
Caraïbes ²	2,9	0,4	1,5	4,3
- Haïti	0,8	2,9	-8,5	7,0
- République Dominicaine	5,3	3,5	3,5	6,0
- Antigua et Barbuda	1,8	-6,7	-2,0	0,8
- Dominique	3,2	-0,3	1,4	2,5
- Sainte-Lucie	0,7	-5,2	1,1	2,3
- Barbade	0,2	-5,3	-0,5	3,0
- Trinidad et Tobago	2,3	-3,5	2,1	2,3
- Suriname	6,0	2,5	4,0	4,8

(1) Costa-Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama

(2) Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, République Dominicaine, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Surinam, Trinité-et-Tobago

Sources : FMI, World Economic Outlook, avril 2010 sauf (*) Insee (données provisoires), Comptes nationaux

Toutefois, des difficultés subsistent. Dans toutes les économies de la région, la crise des pays avancés a entraîné un recul notable des transferts de fonds des émigrés.

Les économies importatrices de produits de base à forte composante touristique telles que Antigua et Barbuda, Sainte-Lucie ou Barbade sont pénalisées par le recul de la demande de tourisme de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le Venezuela et à un degré moindre Trinidad et Tobago ont pâti de la baisse du prix des hydrocarbures.

Haïti avait connu une croissance de bon aloi en 2009 sans toutefois parvenir à progresser sur le plan de la pauvreté. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a anéanti l'économie du pays. Le plan de soutien international développé pour la reconstruction devrait produire ses effets sur l'économie en 2011.

Hervé LE GRAND

Pour en savoir plus

Fonds Monétaire International - World Economic Outlook (WEO), avril 2010,
Insee : note de conjoncture, «Une demande sans tonus en Europe», mars 2010,
Les comptes de la nation en 2009, Insee Première n°1294, mai 2010



2009 en quelques dates

14 janvier

Une mission composée de représentants de l'Inspection générale des finances, de l'inspection générale de l'administration et du conseil général des mines est chargée de réfléchir aux mécanismes de formation des prix du carburant outre-mer.

20 janvier

Déblocage par le gouvernement d'un fonds exceptionnel d'investissements consacré aux collectivités ultramarines. Ce fonds ne concerne que les petits projets dont la mise en œuvre est rapide.

28 janvier

Un chantier colossal démarre pour l'échangeur sur l'auto-route au niveau du Lamentin.

3 février

Les banques martiniquaises parmi les plus chères de France. Trois banques figurent au palmarès des 10 banques les plus chères en France.

4 février

Début d'un vaste mouvement de contestation

16 mars

Les revendications du « collectif 5 février » ont été ratifiées. Cette signature acte la suspension d'un mouvement entamé 38 jours auparavant

19 mars

Les Etats Généraux de l'outre mer seront coordonnés par le Préfet. Richard Samuel a été nommé délégué général de l'outre mer.

25 mars

Visite du secrétaire de l'État à l'outre mer Yves Jégo. Il a dévoilé les mesures qui doivent aider les entreprises à redémarrer leur activité après la crise.

27 mars

Présentation des Etats Généraux, avec la création de huit ateliers de travail.

30 mars

La crise sociale a frappé de plein fouet le secteur du BTP, avec pour conséquence la chute des ventes de ciment et de bitume.

8 avril

L'assemblée nationale a adopté le premier article du projet de loi de développement économique des outre mer autorisant l'état à réglementer le prix de vente au public de produits ou de familles de produits de première nécessité.

11 avril

Le comité de suivi de la baisse des prix sur les produits de consommation valide une liste de produits. Baisse de 20% sur certains produits ainsi que la signalétique Bcba sur les articles concernés.

18 avril

Présentation des conclusions des ateliers Etats Généraux au grand public.

29 avril

La Société Immobilière de la Martinique (SIMAR) fait partie des nominés aux trophées des entreprises publiques locales (EPL) pour son projet «de l'énergie solaire pour les toits».

5 mai

Hausse de 200 euros des salaires inférieurs à 1,4 fois le Smic.

19 mai

Baisse du taux de l'octroi de mer sur 200 produits.

2 juin

Le décret relatif au revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) est paru au journal officiel ; l'allocation doit aider les salariés à faire face au coût de la vie.

6 juillet

La liaison hebdomadaire entre Fort de France et Montréal a été réouverte

29 août

EDF lance son opération d'enfouissement des lignes de moyenne tension, soit un chantier de 230 millions d'euros.

3 novembre

L'enseigne Carrefour Market fait son apparition en Martinique.

13 novembre

Début de la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1).

18 novembre

La filière viande locale obtient son label qualité.

11 décembre

L'État verse une compensation de 44 millions d'euros à la Sara pour compenser la baisse des prix des carburants .

12 décembre

Premier vol d'Air Caraïbes Paris - Saint-Martin - Port-au-Prince.

Monette POLOMACK



Contraction des échanges extérieurs

En 2009, les échanges de biens entre la Martinique et le reste du monde ont diminué. Les importations baissent de 26 % en valeur. Hors énergie, les exportations martiniquaises chutent de 13 %. Au total, le déficit commercial se réduit de 26 % et atteint 1,8 milliard d'euros. Avec 13%, le taux de couverture des échanges de biens reste faible.

Après une hausse des échanges en 2008, le commerce extérieur de la Martinique s'est largement contracté en 2009. Le montant des importations, en augmentation depuis 2003, s'élève à 2,05 milliards d'euros en baisse de 26 % par rapport à 2008. Tous les produits sont concernés par cette diminution. L'énergie est la plus touchée : les importations de produits énergétiques ont chuté de près de 39 %, un tiers de la baisse totale. Néanmoins, le constat doit être relativisé : les quantités importées diminuent plus modérément (-14 %) ; en cause, le cours annuel moyen du pétrole qui s'est effondré en 2009 (le cours du Brent a baissé de 37 % entre 2008 et 2009). Les importations de biens intermédiaires se réduisent de plus de 28 %. Celles de l'industrie automobile diminuent de 32 % et celles des biens de consommation de 12 %.

Le montant des exportations martiniquaises est huit fois moins élevé que celui des importations. Il a diminué de 27 % par rapport à 2008 et s'élève à 267 millions d'euros. Tous les pro-

duits sont concernés par le recul des ventes, mais la baisse résulte principalement de la chute des ventes d'énergie de 37 % qui représente 80 % de la baisse totale. Comme pour les importations, la baisse en valeur est liée à l'effondrement du cours du Brent. En terme de volume, l'évolution est tempérée puisque les quantités d'énergie exportées augmentent de 1 %. La diminution en valeur des exportations de produits de l'agriculture de 3 % et de celles des industries agroalimentaires de 4,6 % sont plus modérées. Hors énergie, la baisse du montant des exportations est de 13 %.

Comme les autres départements d'outre-mer, la Martinique affiche un fort déséquilibre des échanges de biens. En 2009, le déficit commercial représente 1,8 milliard d'euros, en diminution de 26 % par rapport à 2008. Cette amélioration du solde commercial résulte du repli de l'activité qui s'est accompagné d'une baisse des importations. Le déficit des échanges s'est réduit avec notamment la baisse des importations de pétrole, d'auto-

Importations et exportations par secteur d'activité en Martinique en 2009

Unités : millions d'euros et milliers de tonnes

	Importations		Exportations	
	valeur	volume	valeur	volume
Agriculture, sylviculture, pêche	43	78	42	179
Energie	367	924	134	293
Industrie automobile	217	22	2	1
Industrie des biens de consommation	400	40	6	2
Industries agricoles et alimentaires	327	183	50	34
Industries des biens d'équipement	276	22	12	2
Industries des biens intermédiaires	411	425	22	206
Divers	5	0	0	0
Total	2 046	1 693	268	716

Source : Douanes, calculs Insee



mobiles et de biens intermédiaires. Le taux de couverture des échanges de biens de 13 % reste faible, au même niveau qu'en 2008.

La France métropolitaine reste le principal fournisseur

En 2009, les importations martiniquaises sont pour 64 % des biens manufacturés ou industriels, pour 18 % des biens agricoles ou alimentaires et pour 18 % des produits énergétiques. La Martinique est largement dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement en marchandises. La plus grande partie (57 %) est importée de France métropolitaine. C'est le cas de 56 % des achats de l'industrie automobile, 79 % des achats de biens de consommation, parmi lesquels on retrouve 42 % de médicaments. De même, 72 % des biens d'équipement dont 13 % sont des appareils pour la téléphonie, 62 % des biens intermédiaires comme le bois scié, les câbles électriques ou encore les

pneumatiques viennent de l'hexagone, comme 74 % des produits agroalimentaires (vin, fromage et viande), ainsi que 67 % des produits agricoles dont du blé, du maïs et des fruits et légumes.

Les importations martiniquaises en énergie sont composées essentiellement de produits pétroliers dont la moitié sous forme d'huile brute de pétrole. En 2009, la plus grande partie des achats de pétrole ne provient pas du Royaume Uni comme les années précédentes : les États-Unis (huile de pétrole, fiouls, gazole) et la Norvège (huile brute de pétrole) ont fourni l'essentiel des ressources.

Le second fournisseur de la Martinique est l'Union européenne hors France qui procure 13 % du montant total des importations. Les achats de proximité sont modérés. L'espace Caraïbe représente 4,4 % des produits importés, dont la moitié est constituée de pétrole sous forme d'huiles brutes, de gazole ou de carburateur en provenance d'Aruba et du Venezuela. D'autres achats

sont réalisés auprès de pays voisins comme du ciment en Colombie et au Venezuela. La Guadeloupe fournit 1,3 % des produits importés et la Guyane 0,4 %.

Les exportations martiniquaises sont concentrées sur quelques produits. La moitié est constituée de pétrole raffiné, essentiellement de l'essence sans plomb et du gazole. L'industrie des boissons avec le rhum et l'eau représente 16 %, et la banane 15 %. En 2009, les ventes de rhum baissent de 0,2 % et celles de bananes de 5 % en valeur.

Avec 37 % du total des exportations, la Guadeloupe reste le destinataire privilégié des expéditions martiniquaises. La Guyane achète 24 % des ventes de l'île. Les exportations vers ces deux départements sont constituées pour l'essentiel de carburants (essence sans plomb et gazole). La France métropolitaine est le second client de la Martinique. Elle est destinataire de 31 % des exportations, principalement des bananes, la moitié des achats, et du rhum, un tiers des achats. En 2009, le montant des exportations vers l'hexagone a diminué de 7 %. Les exportations vers les autres pays de l'Union européenne sont peu développées, elles représentent 4,5 % du total, tout comme celles vers l'espace Caraïbe, d'un montant de 5,5 millions d'euros, constituées à 40 % de cailloux, graviers et sable.

Les exportations sont peu diversifiées

Part de la zone partenaire dans les échanges de biens et solde commercial en 2009 en Martinique

Unités : % et million d'euros

	Importations		Exportations		Solde
	Valeur	%	Valeur	%	
France métropolitaine	1 175	57,4	83	31,1	-1092
UE hors France	261	12,8	12	4,5	-249
Etats-Unis	197	9,6	1	0,2	-196
Caraïbe hors ACP	72	3,5	3	1,2	-68
Guadeloupe	27	1,3	99	36,9	72
Caraïbe ACP	19	0,9	2	0,8	-17
Guyane	8	0,4	64	24,1	57
Autres	288	14,1	3	1,2	-284
Total	2 046	100,0	268	100,0	-1779

Source : Douanes, calculs Insee

Emmanuel THIOUX

Définitions

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du Sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe. Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant. On y distingue un groupe de pays signataires de l'accord de libre échange de Cotonou (pays ACP de la Caraïbe) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP de la Caraïbe »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre mer.



L'environnement économique dégrade la conjoncture financière

Alors que les effets de la crise économique et financière semblent progressivement s'atténuer au niveau mondial, la conjoncture monétaire et financière de la Martinique a subi la dégradation de l'environnement économique. Les établissements de crédit ont continué de jouer leur rôle d'intermédiation financière, mais dans des conditions rendues plus difficiles par la baisse de la demande et l'augmentation de la sinistralité. La production de crédits en faveur des agents économiques s'est nettement ralentie, inversant la tendance observée depuis 2005. Les prêts à l'habitat des ménages et à l'investissement des entreprises ont perdu de leur dynamisme.

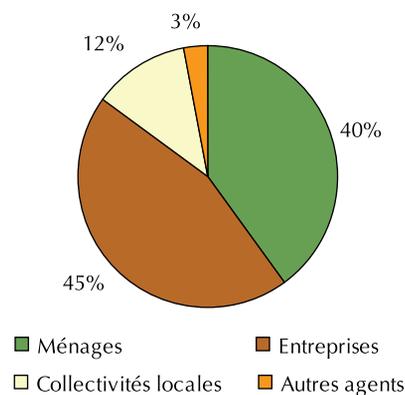
Après plusieurs années de croissance ininterrompue, l'encours de crédits des établissements toutes zones confondues atteint 7,6 milliards d'euros, en net ralentissement sur un an (+ 0,5 % contre + 8,2 % en 2008). Ce ralentissement, dû à la faiblesse de l'activité économique, touche tous les agents économiques. Les concours en faveur des entreprises (- 2,0 %) comme ceux en faveur des ménages (+ 1,2 %) sont particulièrement atones. Les concours en faveur des entrepreneurs individuels sont déprimés (- 10 %) pour les crédits de trésorerie et + 0,9 % pour les crédits d'équipement). La mise en place des dispositifs de soutien au plan de relance (médiation du crédit, plan Corail cf. encadré) a permis de limiter ce recul.

Contrairement aux années précédentes, les concours en faveur des entreprises diminuent de 2 % (contre + 9,8 % en 2008 et + 6,4 % en 2007). Ce différentiel s'explique par la baisse des crédits d'exploitation

(- 11,8 %) ainsi que la stagnation des crédits d'investissement (- 0,3 %) et immobiliers (+ 0,2 %). L'encours en faveur des ménages (2,8 milliards, + 1,2 %), soutenu par le crédit à l'habitat (+ 4,3 %), est freiné par la baisse du crédit à la consommation (- 4,7 %), en lien avec la faiblesse de la consommation. La hausse des concours octroyés aux collectivités locales a été modérée (+ 1,9 %), pour s'établir à 833,9 millions d'euros, en raison de l'évolution des crédits d'investissement (+ 2,3 %).

Au niveau de la structure par agents économiques, les entreprises maintiennent leur position de principaux bénéficiaires des crédits sains, avec un total de 3,2 milliards d'euros (45,1 % de l'encours global, dont un tiers lié au financement de l'immobilier constitué notamment du logement social), devant les ménages (39,9 %) et les collectivités locales (11,8 %). Les parts des ménages et des collectivités sont ainsi les seules à progresser en 2009.

Structure de l'encours sain de crédits par agent économique



Source : ledom



Retournement de conjoncture pour les établissements locaux

L'encours sain des concours consentis par les établissements locaux décroît en 2009 (- 1,6 %) et s'établit à 4,8 milliards d'euros à fin 2009. Cette baisse contraste avec l'évolution soutenue des années précédentes (+ 9,4 % en 2008 et + 10,4 % en 2007). La part des banques locales dans le financement des différents

agents économiques varie fortement d'une catégorie d'agents à l'autre. Ainsi, elle est plus élevée pour les ménages (92,1 %) que pour les entreprises (58,7 %) ou les autres agents et clientèles diverses (51,3 %). Elle est en revanche faible pour les collectivités locales (26,8 %), ce marché étant principalement occupé par les établissements non installés localement.

Avec un encours de 2,6 milliards d'euros fin 2009, l'endettement bancaire des ménages a nettement

décéléré en 2009 (+ 0,5 %) par rapport au rythme encore élevé de 2008 (+ 7,4 %) ou 2007 (+ 12,2 %). Ce taux est inférieur à celui de la France (+ 4,0 %) ou des autres départements français d'Amérique (+ 2,0 % à la Guadeloupe). Les crédits à l'habitat, principale composante de l'endettement des ménages (les deux tiers de l'encours), progressent de 3,6 % sur un an (contre + 3,6 % en France entière ; + 4,5 % en Guadeloupe), s'établissant à 1,7 milliards d'euros.

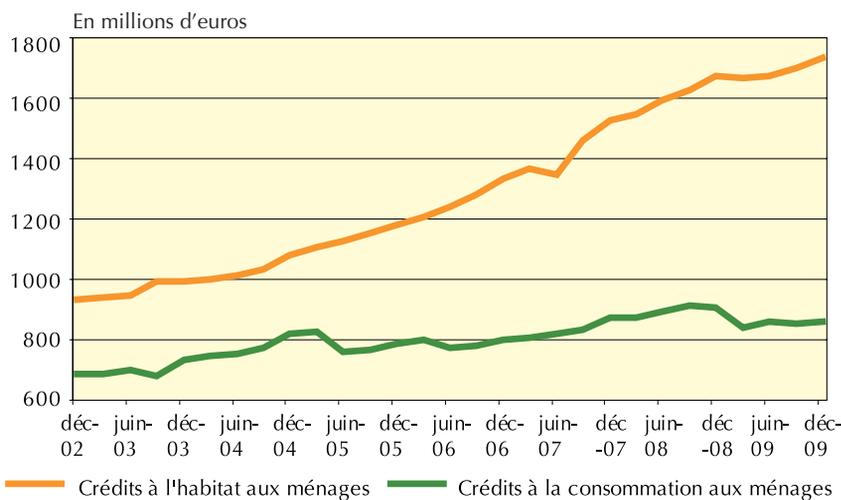
Comme en Métropole, les transactions du secteur immobilier ont connu un ralentissement généralisé. Avec une baisse de 5,1% en Martinique à 858 millions d'euros, les crédits à la consommation subissent un retournement de tendance plus prononcé que dans les autres géographies (- 1,8 % en Guadeloupe). Cet encours, très dépendant du marché automobile, est resté mal orienté toute l'année malgré un rebond en fin d'année dû aux dispositifs de soutien à la vente de véhicules.

L'encours sain des crédits consentis aux entreprises s'élève à 1,8 milliards d'euros, en baisse de 4,2 % (contre + 11,3 % en 2008 et + 11,9 % en 2007). L'encours des crédits d'investissement, première composante du financement bancaire des entreprises (65,8 % du total), enregistre une baisse (- 2,3 % contre + 4,0 % pour la France entière). L'encours des crédits d'exploitation est orienté encore plus défavorablement avec une chute de 12,2 % sur l'année (contre - 14,5 % pour la France entière ; - 11,3 % en Guadeloupe) et s'établit à 369 millions d'euros. Les comptes ordinaires débiteurs ont toutefois progressé vigoureusement (+ 22,7 %), rendant compte de la fragilisation accrue de la situation financière des entreprises.

Les crédits à l'habitat ont soutenu les crédits aux ménages

Coup de frein sur les crédits à la consommation des ménages

Encours des crédits à la consommation et à l'habitat des ménages



Diminution des crédits d'investissement octroyés aux entreprises

Encours des crédits d'investissement des entreprises





Une tendance similaire se dégage au niveau de l'évolution des risques bancaires recensés par la centrale des risques de la Banque de France. Globalement, l'encours des risques déclarés (5,3 milliards d'euros) progresse faiblement (+ 0,8 % contre + 10,5 % en 2008). Les secteurs les plus prépondérants (activités immobilières et administration publique) connaissent une croissance très modérée, alors que plusieurs secteurs de l'économie marchande sont en régression, en liaison avec la dégradation de l'environnement économique. L'encours des « activités immobilières » atteint ainsi 1,7 milliards d'euros (+ 1,6 %), poursuivant un ralentissement déjà amorcé en 2008 (+ 3,8 % et + 8,1 % en 2007). Parallèlement, l'encours du secteur de la construction (195 millions d'euros) diminue de 6,7 % après + 10,2 % en 2008.

Les activités du commerce et de l'hébergement restauration, sont particulièrement impactées par la crise, leurs encours de risques reculent respectivement de 7,9 % et 13,5 %.

Une dégradation de la qualité des portefeuilles bancaires

La dégradation de la situation financière des agents économiques s'est traduite par un accroissement des créances douteuses brutes des établissements de crédit locaux (+ 13,9 % contre - 2,2 % en 2008) interrompant la baisse continue observée les années précédentes. Le volume des créances douteuses brutes s'élève à 472 millions d'euros ; le poids des créances douteuses dans l'ensemble des concours consentis par les établissements de Martinique a ainsi gagné 1,2 point sur un an et se

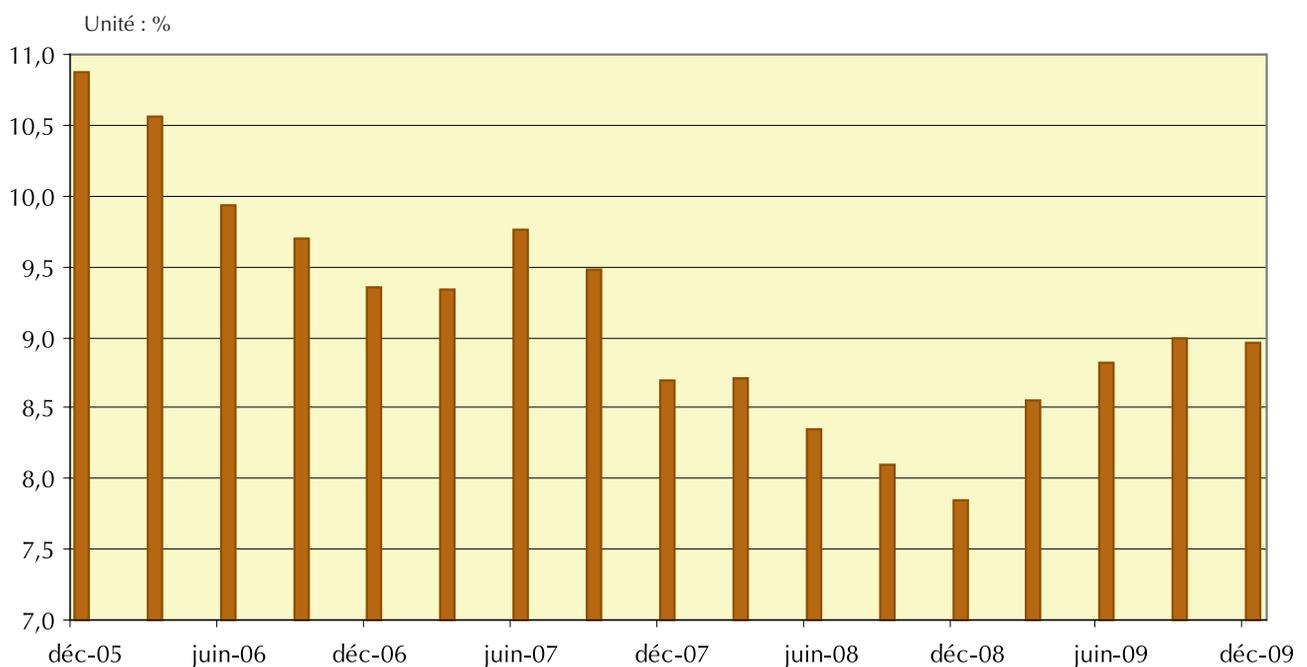
situe à 9,0 %. Il demeure toutefois inférieur au taux observé en Guadeloupe (10,9 %).

La remontée des créances douteuses brutes est due notamment à celle des créances douteuses nettes des entreprises, celles-ci passant de 85,1 à 112,1 millions d'euros à fin 2009. La remontée des créances douteuses nettes sur les ménages est plus modérée (+ 1,4 millions d'euros). Ce renversement de tendance, se conjugue avec une contraction de la couverture du risque de contrepartie, le taux de provisionnement ayant reculé de 2 points (64,8 % en 2009 contre 66,8 % en 2008).

Stéphane ATTALI
ledom

Forte hausse des créances douteuses en 2009

Taux de créances douteuses des établissements de crédit locaux



Source : ledom



Les dispositifs de soutien au plan de relance

Face à la crise financière et économique, L'État a pris, depuis octobre 2008, de nombreuses décisions pour limiter les effets économiques et sociaux de la crise. Un plan de relance a notamment été mis en place avec des mesures destinées à améliorer la trésorerie des entreprises, leur donner les moyens d'investir et leur garantir un accès facilité au crédit.

Les mesures de ce plan pour la relance de l'économie s'appliquent sans disposition particulière. Ce plan est conforté localement par le plan CORAIL (Contrat de Relance de l'Activité et d'Initiative Locale) qui prévoit la mise en place de mesures exceptionnelles pour permettre aux très petites entreprises (TPE) et aux petites et moyennes entreprises (PME) de surmonter leurs difficultés et leur apporter des réponses concrètes quand elles :

- éprouvent des difficultés de paiement de leurs dettes fiscales, sociales ou droits et taxes de douanes ;
- connaissent une baisse d'activité ou une période d'inactivité ;
- rencontrent des difficultés d'accès aux crédits bancaires.

Les mesures fiscales relatives au paiement et à l'accélération du remboursement des créances publiques ont eu un effet significatif sur la trésorerie des entreprises. En complément, les plans de règlement des dettes sociales et fiscales ont concerné près de 1 800 entreprises.

L'année 2009 a également été marquée par la pérennisation du dispositif de médiation du crédit aux entreprises. Un accord de place a été signé le 27 juillet 2009 entre l'État, le médiateur du crédit et les différents partenaires du dispositif dont l'Iedom et l'IEOM.

La médiation du crédit a été créée en novembre 2008 pour, d'une part, aider les entreprises à résoudre leurs problèmes de trésorerie et de financement et, d'autre part, veiller au respect des engagements pris par les établissements financiers dans le cadre du plan national de soutien à l'économie. Depuis sa création, la médiation a été sollicitée par près de 22 000 entreprises, 64 % des dossiers ayant connu une issue favorable. Les TPE et PME sont les premières bénéficiaires du dispositif de médiation dans lequel elles trouvent un soutien dans leurs relations avec leurs établissements bancaires, particulièrement en période de conjoncture difficile.

A fin mars 2010 et depuis l'entrée en vigueur du dispositif de médiation, 117 dossiers ont été déposés à la Martinique. Sur les 75 dossiers recevables, 27 dossiers ont été clôturés après un succès de la médiation et 22 sont en échec. Le taux de médiation réussie en Martinique s'établit ainsi à 55 %.

Définitions

Encours de crédit brut : total des crédits accordés;

Créances douteuses : encours de crédit pour lequel il existe un risque avéré de non-remboursement;

Encours de crédit sain : encours de crédit brut – créances douteuses.



Le régime de l'auto-entrepreneur dynamise la création d'entreprise

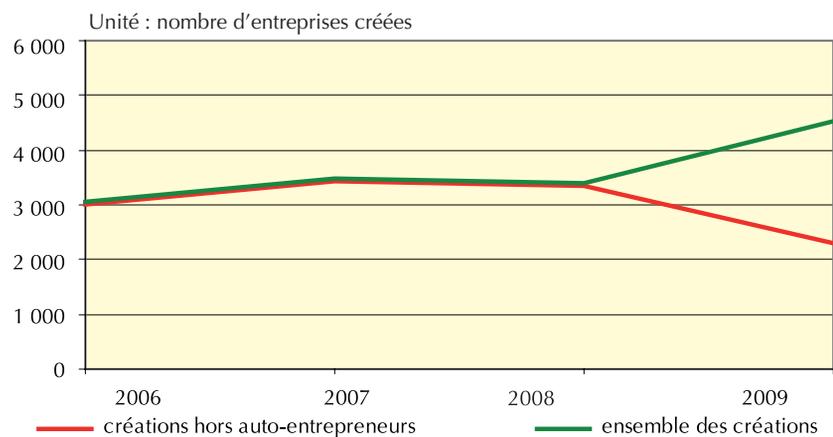
En 2009, avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, le nombre de créations d'entreprise a atteint un niveau record en Martinique : 4 520 créations, soit 31 % de plus qu'en 2008. Un créateur d'entreprise sur deux est un auto-entrepreneur. La part des auto-entrepreneurs est plus élevée dans les activités de « soutien aux entreprises », de « l'information et communication » et des « autres services aux ménages ». En dehors des auto-entrepreneurs, les créations baissent dans tous les grands secteurs. La quasi-totalité des auto-entrepreneurs créent leur entreprise sans salarié.

En 2009, en Martinique, 4 519 entreprises ont été créées dans les secteurs marchands non agricoles, contre 3 439 en 2008. L'entrée en vigueur au 1er janvier 2009 du régime de l'auto-entrepreneur explique cette augmentation de 31% des créations dans la région. Pourtant, cette dynamique de création s'est déroulée dans un contexte économique difficile. En effet, la Martinique a dû faire face à un mouvement social au 1er trimestre 2009 qui a perturbé son économie. Ses effets se sont fait ressentir sur la création d'entreprise.

Ainsi, le nombre de créations au premier trimestre (720) a été inférieur de 44 % à celui du deuxième trimestre (1 290).

Ce nouveau statut d'auto-entrepreneur a suscité moins d'engouement qu'en France métropolitaine où il est à l'origine d'une hausse de 75 % des créations d'entreprises. Au classement des plus fortes augmentations des créations, la Martinique, arrive derrière les régions françaises métropolitaines, mais devant la Guadeloupe (16 %) et La Réunion (7,5 %).

Évolution des créations d'entreprise en Martinique en 2009



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008. Il s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire. L'entreprise doit réaliser moins de 80 000 euros de chiffre d'affaires par an pour une activité commerciale ou moins de 32 000 euros pour les prestations de services et les activités libérales. Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Avertissement : le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre toutes les entreprises créées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création.



Une création sur deux sous le statut d'auto-entrepreneur

En 2009, 2 174 entreprises ont vu le jour sous ce nouveau régime, soit 48 % des créations, contre 55 % en France métropolitaine.

Après plusieurs années de hausses successives, le rythme des créations hors auto-entrepreneurs ralentit nettement en 2009, en Martinique (-32 %) comme en France métropolitaine (-21,5 %). Il n'est pas possible dans cette baisse de mesurer la part due à une préférence des créateurs pour le statut de l'auto-entreprise. En effet, pour un certain nombre de créateurs, leur entreprise aurait vu le jour même en l'absence du régime d'auto-entrepreneur, alors que pour d'autres, c'est l'existence du nouveau régime qui a été décisive.

Soutien aux entreprises : six créateurs sur dix sont des auto-entrepreneurs

Avec 590 entreprises, les créations d'auto-entrepreneurs représentent 58 % de l'ensemble des créations dans les activités de soutien aux entreprises. Ces auto-entrepreneurs se répartissent principalement dans la sécurité, les services liés aux bâtiments

et aménagement paysager (40 %) et dans les activités juridiques et le conseil de gestion (29 %). Sur l'ensemble des auto-entrepreneurs, un sur trois a choisi de créer son activité dans le soutien aux entreprises.

Bénéficiant de l'engouement pour les activités informatiques, le secteur de la « programmation, le conseil et les services d'information » a été le plus prisé par les auto-entrepreneurs : sept créateurs sur dix ont opté pour ce régime, soit 148 chefs d'entreprises.

Avec 166 auto-entrepreneurs (64 % des créateurs), le secteur des autres services aux ménages est également fortement impacté par ce nouveau dispositif.

Avec une part variant entre 30 et 40 %, les autres secteurs ont été moins touchés par ce phénomène de la création d'auto-entreprise.

En dehors des auto-entrepreneurs, les créations baissent

En 2009, la baisse du nombre de créations, hors auto-entrepreneurs, n'épargne aucun des quatre grands secteurs d'activité (-32 % en moyenne). Le secteur du « commerce,

transports, hôtellerie et restauration » enregistre la plus forte baisse des créations hors auto-entrepreneurs, 35 % de moins par rapport à 2008. Cette chute est fortement influencée par la perte de 40 % des créations dans le commerce. La construction et le « soutien aux entreprises » perdent 32 % des créations hors auto-entrepreneurs. L'industrie limite les pertes avec 18 % des créations hors auto-entrepreneurs en moins.

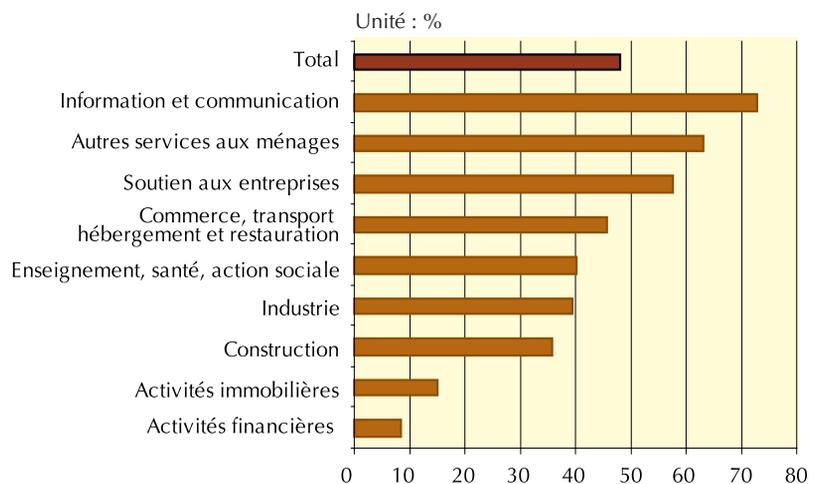
Le régime de l'auto-entrepreneur est réservé aux projets de petite taille et les créations d'entreprises sous cette forme se font la plupart du temps sans salarié. En conséquence, la part des créations sans salarié dans l'ensemble des créations de 2009 est élevée : 93 % des créations. Hors auto-entrepreneur, celle-ci atteint à peine 45 %.

En 2009, les entreprises créées avec des salariés emploient en moyenne 2,9 salariés. Le nombre de salariés est plus élevé dans la construction (3,4 salariés) et dans le « commerce, transport, hébergement et restauration » (3,1 salariés). A l'inverse, avec respectivement 1,0 et 1,3 salarié en moyenne, les secteurs de la « santé humaine » et des « services aux ménages » comptent le moins de salariés à la création.

Des créations majoritairement sans salarié

L'auto-entreprise : quelques secteurs privilégiés

Part de créations d'auto-entrepreneurs selon le secteur d'activité en 2009



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Ali BENHADDOUCHE
Gaëlle PHILIBERT

Méthodologie

La nouvelle nomenclature des activités économiques (NAF rév.2) est en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008. La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév.2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, celui des sous-classes.

La NAF rév.2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév.2 s'est substituée depuis le 1er Janvier 2008 à la Nomenclature Française d'Activité rev.1 datant de 2003 (entrée en vigueur en 2003).



Baisse des prix à la consommation en 2009

En 2009, les prix à la consommation baissent de 0,4 % en Martinique. Cette évolution atypique s'explique principalement par la baisse du prix des produits pétroliers. Les hausses de prix sont cependant moindres qu'en 2008 pour la plupart des biens et services. Les accords sur les prix ont également contribué à cette modération, et ce pour l'ensemble des points de vente.

En 2009, les prix des produits alimentaires progressent de 0,8 %, soit près de 7 fois moins qu'en 2008. Concernant les produits frais, une baisse de prix de 1,9 % est enregistrée. Les hausses observées en 2008 étaient pour grande partie dues au passage du cyclone Dean. Ces évolutions rendent donc principalement compte d'un retour à la normale. Le prix des cigarettes augmente très fortement (+31,8 %), suite notamment à l'augmentation des taxes destinées à financer le revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA). Compte tenu du faible poids du tabac dans la consommation des

ménages (0,8 %), ce poste contribue à hauteur de 0,4 point à la progression d'ensemble des prix.

La forte baisse du prix des produits pétroliers (- 20,5 % en moyenne annuelle) masque de nombreuses modifications de tarifs sur l'année. Leur prix a diminué de presque 10 % au premier trimestre, suite au gel du prix des carburants décidé par les pouvoirs publics en février, alors que le baril de pétrole était à 33,7 €. La forte progression de ce dernier (la barre des 50 € le baril est franchie au mois d'août) conduit à réviser à la hausse les prix à la pompe à compter de septembre. Ils s'accroissent de près de 11 % au cours des quatre derniers mois de l'année.

Baisse du prix des carburants et moindre progression dans l'alimentaire

La baisse du prix des produits pétroliers est le principal facteur de baisse des prix en 2009

Unité : Variation et contribution en %

Indice base 100 année 1998

Regroupements	pondération 2009	indices 2008 moyen	indices 2009 moyen	variation 2009/2008	Contributions à la hausse des prix en 2009
Alimentation	2 282	130,6	131,7	0,8	0,3
Produits frais	619	138,5	135,9	-1,9	-0,2
Alimentation hors produits frais	1 662	128,0	130,4	1,9	0,5
Tabac	81	275,3	362,9	31,8	0,4
Produits manufacturés	2 770	105,1	105,1	0,0	0,0
Habillement et chaussures	716	98,2	97,6	-0,7	-0,1
Produits de santé	236	93,0	91,8	-1,3	-0,1
Autres produits manufacturés	1 818	109,5	110,0	0,5	0,1
Energie	873	141,4	119,8	-15,3	-2,2
produits pétroliers	650	158,1	125,7	-20,5	-2,2
Services	3 994	123,8	125,9	1,7	1,1
Loyers et services rattachés (1)	1 068	130,4	134,5	3,2	0,6
Services de santé	354	121,2	121,6	0,4	0,0
Transports-communications	622	111,2	110,6	-0,6	-0,1
Autres services (2)	1 950	123,2	125,5	1,9	0,6
Ensemble	10 000	121,6	121,2	-0,4	-0,4

[1] Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

[2] Les autres services regroupent : les soins personnels, les effets personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee, indice des prix à la consommation



Concernant les services, les prix des loyers et services rattachés progressent de 3,2 % en moyenne en 2009, après 2,6 % en 2008. Les prix des autres services augmentent comme l'an dernier de 1,9 %. Au total, compte tenu du poids élevé des services dans la consommation des ménages (près de 40 %), les services contribuent à hauteur de 0,6 point à la progression des prix.

Baisse des prix des produits de consommation courante à partir du second trimestre 2009

Conséquence du conflit social qui a secoué les Antilles au début de l'année 2009, les prix des produits de consommation courante n'augmentent plus à compter du mois

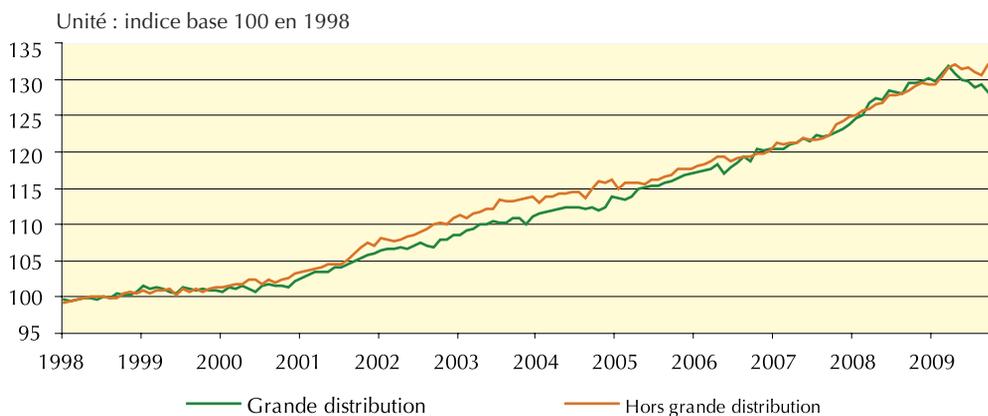
d'avril. Les accords de baisse de prix sur certaines références ont donc permis de contenir l'inflation.

Fait remarquable en Martinique, ce ralentissement des prix en fin d'année s'observe aussi bien dans la grande distribution que dans les autres formes de point de vente.

Évelyne RAGOT
Gérard FORGEOT

Pas de différence entre la grande distribution et les autres formes de commerce

Évolution des prix à la consommation par type de point de vente entre 1998 et 2009



Source : Insee, indice des prix à la consommation

Méthodologie

Les indices des prix des produits de grande consommation dans et hors grande distribution sont élaborés à partir des données collectées sur le mois pour le calcul de l'indice d'ensemble des prix à la consommation. Les données collectées couvrent toutes les gammes de produits consommés. Les pondérations appliquées sont celles de l'indice des prix à la consommation.

Compte tenu de la taille de l'échantillon des relevés, il n'est pas possible de calculer les indices par sous-postes de consommation selon le type de point de vente.

Définitions

- *Hypermarché* : point de vente à prédominance alimentaire d'une surface supérieure à 2 500 m².
- *Supermarché* : point de vente ayant plus de 65 % de son chiffre d'affaires dans l'alimentaire d'une surface comprise entre 400 et 2 500 m², hors magasin hard discount.
- *Grande distribution* : regroupement des hypermarchés et des supermarchés.
- *Produits de grande consommation* :
 - . Alimentaire
 - . Produits d'entretien, hygiène, beauté
 - . Articles de ménage non durable
 - . Articles et produits pour soins personnels



Un bilan nuancé pour l'agriculture

L'année 2009 a eu des effets contrastés pour l'agriculture : le mouvement social a été l'occasion de s'approvisionner plus largement en produits agricoles locaux, au détriment de l'offre habituellement proposée par les grandes et les moyennes surfaces, généralement importée. Mais les pluies intenses qui se sont abattues sur la Martinique dans la nuit du 4 au 5 mai ont fortement affecté l'activité agricole.

Pour les surfaces des cultures légumières, il faut distinguer d'un côté les tubercules et de l'autre tous les légumes frais.

Pour les tubercules, les résultats sont bons avec 30% de plus en surfaces plantées entre 2008 et 2009. La surface cultivée progresse de 600 hectares à 779 hectares et la production augmente de 15,6 % passant de 6 247 tonnes récoltées en 2008 à 7 223 tonnes en 2009. Ces très bons résultats sur les tubercules produits localement ont permis une baisse très sensible des importations de dachines (68 tonnes en 2008, 14 tonnes en 2009) et de patates douces (67 tonnes en 2008, aucune importation en 2009).

Pour les légumes frais, la tendance est inverse avec une baisse de 3 % des surfaces cultivées et de 5,4 % des productions récoltées. En 2008, on avait 1 849 hectares de cultivés et 48 387 tonnes de production. En 2009, on a 1 793 hectares de cultivés pour une production de 45 782 tonnes.

Une production de tubercules en hausse

Dans la nuit du 4 au 5 mai, des pluies intenses et exceptionnelles se sont abattues sur la Martinique, provoquant de nombreux dégâts. Les fortes inondations ont largement frappé le milieu agricole. L'offre de produits frais locaux se retrouve ainsi à nouveau en difficulté. Devant l'ampleur des événements, l'arrêté interministériel du 20 juillet 2009 reconnaît l'état de catastrophe naturelle pour quelques communes du Nord Atlantique (Gros-Morne, Le Robert, Saint-Pierre, Sainte-Marie), du centre (Le Lamentin) et du sud de l'île (Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Saint-Esprit). Un arrêté préfectoral a confirmé la reconnaissance de la calamité agricole et une demande d'indemnisation a été introduite auprès du fonds interministériel de secours. Presque toutes les productions agricoles locales sont déclarées sinistrées : cultures maraîchères, vivrières, melon, agrumes, goyaviers, banane, canne à sucre et élevage. La production de bananes a été freinée par le blocage du port et les inondations. Près de 16 000 tonnes ont été perdues suite aux inondations mais aussi au blocage du port pendant le conflit social. De ce fait, les seuils à atteindre pour percevoir l'aide POSEI ont encore été aménagés.

Une reprise freinée

Production de bananes en 2009 en Martinique

Unité : tonne

Bananes d'exportation	2008	2009
Total exportations	147 141	180 065
Catégorie extra	142 133	172 165
Prix moyen quai départ (€/Kg ; cumul fin de mois)	0,66	0,65
Importations de vitro-plants (milliers)	1 863	1 715

Sources : DRCCRF - CIRAD / FEL - DAF



Canne en Martinique : une production en hausse en 2009

Unités : tonne ou hectolitre d'alcool pur

Canne à sucre	2008	2009
Cannes manipulées en usine	75 498	89 476
Cannes manipulées en distilleries	135 541	133 818
Rhum (HAP= hectolitres d'alcool pur)		
Production	90 604	96 093
Exportation	59 398	60 283
Commercialisation locale	14 502	14 900
Sucre		
Production	4 688	5 564
Commercialisation locale	3 907	3 674

Sources : DRCCRF - CIRAD / FEL - DAF

Le début de la campagne cannière a été retardé par le conflit social de février qui a décalé d'autant la fin de la coupe qui a débordé sur les mois de juin et juillet. Début mai, les cannes non encore récoltées ont donc subi les très fortes pluies et inondations, faisant ainsi chuter très fortement la teneur en sucre. Le coefficient de paiement (CP) est ainsi passé de 9,57 en moyenne en avril (le standard est de 8) à une moyenne de 7,39 en juin et de 6,48 en juillet. La rémunération des planteurs qui

Bilan nuancé pour la filière canne

dépend de ce CP à la livraison a baissé au fil des mois.

Par ailleurs, le volume de cannes manipulées est globalement en hausse de 6,3 % entre 2008 et 2009. C'est la sucrerie qui en bénéficie (+ 18,5 %), les volumes étant en légère baisse pour les cannes manipulées par les 6 distilleries. Malgré cette production à la hausse, la part de sucre commercialisée localement aux particuliers est en baisse de 6 %, le solde de la production étant réservé aux usages industriels (sirop de sucre, yaourts

Pour la filière animale, la baisse de la consommation totale de viande a été de 540 tonnes en un an. Les abattages contrôlés de bovins sont en diminution de 5,5 % (-69 tonnes), ceux de porcins sont également en baisse de 7,5 % (-81 tonnes) et ceux des ovins caprins sont aussi orientés à la baisse avec 17,3 % d'abattages en moins (- 12 tonnes). Seuls les abattages de volailles sont en hausse de + 4,1% (+38 tonnes sur un an). Les importations de viandes fraîches évoluent comme l'abattage avec des variations encore plus marquées.

Forte diminution d'activité de la filière animale

Cette baisse généralisée de la consommation de viande a plusieurs origines. Le non fonctionnement de abattoirs pendant plus d'un mois et l'arrêt des importations pendant le conflit ont diminué l'offre. Seul l'abattoir du François a pu fonctionner, d'où les bons résultats pour la filière volaille. S'y est ensuite ajouté le blocage de l'abattoir par les artisans bouchers puis par les salariés suite aux nouveaux conflits sociaux liés à la mise en redressement de la SEMAM (société d'économie mixte de l'abattoir de Martinique).

Bertrand AUMAND
Srise - Ddaf

Chute de la consommation de viande en 2009

Unités : tonne ou millier d'euros

	Bovins		Porcins		Ovins-caprins		Poulets-coqs		Total		2009 / 2008
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	
Abattages contrôlés (tonnes)	1 258	1 189	1 080	999	75	62	938	976	3 351	3 226	-3,7
Importations viandes fraîches											
poids (tonnes)	1 137	865	218	157	88	93	344	503	1 787	1 618	-9,5
valeur (milliers d'euros)	8 576	6 179	1 069	519	553	522	742	974	10 940	8 194	-25,1
Importations totales											
poids (tonnes)	4 996	4 516	3 776	3 726	1 669	1 533	10 108	10 359	20 549	20 134	-2,0
valeur (milliers d'euros)	23 159	20 191	9 721	9 005	6 129	5 649	17 925	17 971	56 934	52 816	-7,2

Sources : SEMAM-SRISE Martinique



Chute de l'activité aéroportuaire en 2009

La plateforme aéroportuaire du Lamentin a été marquée en 2009 par la crise de février, intervenue dans une conjoncture défavorable tant sur le plan local (ralentissement de l'activité économique depuis fin 2007) qu'au niveau national ou international (crise économique et sociale). Les mouvements d'avions commerciaux, déjà en baisse en 2008, ont chuté de 10,3 %. Le trafic commercial de passagers et de fret a diminué de respectivement 4,9 % et 11,3 %.

Quatre compagnies ont réalisé en 2009 près de 96% de l'activité de la plateforme. Il s'agit, par ordre d'importance des compagnies Air France, Air Caraïbes, Corsair et Air Antilles Express. Sur les dessertes internationales, Air Canada a repris ses liaisons avec Montréal. Eagle Flight a pu maintenir son activité, alors que le nombre de passagers a baissé pour les compagnies Avior et Liat.

La ligne transatlantique représente 60 % du trafic passagers de la plateforme. En 2009, un déficit de 16 217 passagers est enregistré par rapport à 2008, soit - 1,6 %. Pour la deuxième année consécutive, cette desserte est en baisse.

Cette évolution est toutefois moins défavorable que celle observée entre 2008 et 2007 (- 51 523 passagers). Les bons résultats du troisième trimestre 2009 par rapport à la même période de l'année 2008 n'ont pas été suffisants pour absorber les manques à gagner des autres trimestres.

En 2009, le taux de remplissage moyen de 70,7 %, pour les trois compagnies qui assurent cette desserte, a reculé de 5 % par rapport à 2008.

Trafic de passagers sur la ligne transatlantique encore en baisse

Évolution d'ensemble de l'activité aéroportuaire

Unités : millier de passagers, tonne et %

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Mouvements d'avions commerciaux	22 761	23 291	23 871	24 086	22 824	20 473
Trafic de passagers (en milliers)	1 615	1 616	1 636	1 695	1 673	1 608
- dont passagers locaux	1 505	1 518	1 542	1 603	1 572	1 496
- dont passagers en transit	110	98	94	93	101	112
Trafic fret commercial (en tonnes)	13 112	12 998	13 493	13 925	12 785	11 336

Source : Direction des Services Aéroportuares - CCIM

Évolution du trafic de passagers sur la ligne transatlantique par trimestre

Unités : nombre de passagers et %

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre
2009	272 426	224 496	260 917	202 917
2008	287 698	226 083	251 082	211 413
2007	295 241	238 920	279 214	214 424
2006	284 528	227 274	267 661	212 064
2005	286 350	217 906	265 239	197 540
2004	286 514	215 827	262 092	209 355
Écart 2009/2008	-5,3	-0,7	4,0	-4,0

Source : Direction des Services Aéroportuares - CCIM



Trafic de passagers sur les destinations internationales

Unité : nombre de passagers

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009/2008
Caraiïbe Internationale	90 079	90 406	90 429	97 303	103 392	92 799	-10,2
Autres Aéroports	23 522	20 654	19 483	22 931	18 844	10 748	-42,9
Total international	113 601	111 060	109 912	120 234	122 236	103 547	-15,3

Source : Direction des Services Aéroportuaires - CCIM

Année sombre pour le trafic international

Après deux années de reprise du trafic international sur la plateforme du Lamentin, et en dépit de la remise en service de la liaison hebdomadaire avec Montréal assurée par Air Canada, l'année 2009 a été sombre pour les liaisons internationales. Le nombre de passagers en provenance ou à destination de la « Caraiïbe Internationale », a chuté de 10 % par rapport à 2008, alors que celui de la catégorie « Autres Aéroports » diminuait de près de 43 %. Cette situation s'explique en partie par la morosité qui a fait suite à la crise du début de l'année et aux annulations des départs en vacances de nombreux martiniquais qui ont dû renoncer à leurs congés pour ne pas perdre leurs revenus, pendant les 38 jours de grève générale. En particulier, les Martiniquais se sont moins rendus vers les escales de Caracas et de Margarita. Les compagnies aériennes les plus affectées par ces baisses ont été Avior et la Liat. Après une bonne progression en 2008, les liaisons en provenance et

à destination de la Guadeloupe et de la Guyane, ont été fortement impactées par la conjoncture de 2009. Cette composante du trafic a baissé de 8,6 % avec 432 753 passagers contre 473 440 passagers en 2008. Ces résultats marquent l'arrêt de la croissance enregistrée depuis 2003 sur ces dessertes.

Baisse d'activité pour le fret commercial

L'année 2009 a été défavorable pour le fret commercial. Les flux de marchandises de la plateforme aéroportuaire ont baissé de 11,3 % après un repli de -8,2 % en 2008. La chute a été plus forte pour les réceptions (-11,8 %) que pour les expéditions de marchandises (-10,2 %). La baisse de près de 11 % du trafic de fret en provenance ou à destination des escales nationales (France métropolitaine, Guyane et Guadeloupe) explique la tendance globale observée. En effet, ces zones géographiques représentent 90 % des flux de marchandises de l'aéroport. En 2009, les investissements pour maintenir et améliorer le niveau

technique de l'aéroport et le confort des usagers de la plateforme ont été soutenus : 3,3 millions d'euros ont été investis et plus d'un 1,2 millions d'euros étaient affectés aux grosses réparations.

Sur la période considérée, le gestionnaire de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire a également poursuivi ses efforts, seul ou en partenariat, pour améliorer l'activité sur la plateforme. Des actions de promotions (salons) et des conférences sur les perspectives de relance du transport aérien et du tourisme à l'attention des professionnels ont ainsi été réalisées. Cette relance pourra désormais s'appuyer sur l'accord du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie du Développement Durable et de la Mer, obtenu en 2009, pour la mise en œuvre de mesures tarifaires incitatives visant au développement du trafic de l'Aéroport. Le gestionnaire envisage de les utiliser pour créer de nouvelles destinations et relancer des lignes régulières.

Pascale MARIE-CLAIRE
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Martinique

Flux de passagers sur les destinations régionales

Unité : nombre de passagers

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009/2008
Guadeloupe	350 675	367 232	378 637	393 366	406 664	370 863	-8,8
Guyane	70 290	67 933	61 853	61 506	66 776	61 890	-7,3
Total régional	420 965	435 165	440 490	454 872	473 440	432 753	-8,6

Source : Direction des Services Aéroportuaires - CCIM



Forte diminution du nombre de visiteurs en 2009

La fréquentation touristique de la Martinique est en recul de 9% en 2009 pour atteindre son niveau le plus faible depuis 20 ans. La croisière est particulièrement touchée avec moins 20% de visiteurs. Toutefois, la satisfaction reste à un niveau élevé concernant l'accueil, l'hébergement, l'hospitalité et les plages. A l'inverse, le coût du voyage et les excursions sont jugés défavorablement par les visiteurs.

En 2009, moins de 600 000 personnes ont visité la Martinique. C'est le niveau le plus faible depuis 1988. La fréquentation touristique globale de 2009 est inférieure de 8,6 % à celle de 2008. Cette évolution défavorable est essentiellement imputable à la baisse des visiteurs de séjour, dont la fréquentation diminue de 8,2 %.

La prédominance de la clientèle en provenance de l'hexagone s'est accentuée en 2009. Les Français de l'hexagone représentent 80 % du flux de visiteurs, contre 76 % en 2008. En ajoutant les Français des DOM (Guadeloupe et la Guyane), la clientèle française totalise 89 % de la fréquentation touristique. Les six premières régions de l'hexagone, classées par l'importance du flux touristique généré, concentrent plus de la moitié des visiteurs français.

La clientèle des Dom est en recul. Son poids dans la fréquentation globale baisse de 5,2 points. En revanche, les autres caribéens progressent de 0,7 point.

Le nombre de croisiéristes demeure sous le seuil des 100 000 visiteurs. En baisse de 20 %, il se situe désormais à un niveau voisin de l'année 1967 (67 505 visiteurs).

Les visiteurs de séjour (ceux qui résident dans les structures hôtelières, les gîtes ruraux, les meublés de tourisme ou chez l'habitant) représentent 76 % de la fréquentation globale de 2009. La diminution annuelle du flux de séjour est en large partie imputable au premier semestre de l'année 2009. La fréquentation a diminué de 14 % sur les six premiers mois de 2009, et seulement de 1,5 % au second semestre. Comme en 2007, la haute saison totalise moins de la moitié du flux annuel avec 44 % 2009 (48 % en 2008).

Les touristes de séjour sont autant des hommes (51 %) que des femmes. La moitié (51 %) ont entre 25 et 44 ans. Un peu plus de la moitié des visiteurs de séjour disposent d'un revenu du ménage compris entre 2 000 et 6 000 euros par mois. Les

Chute du nombre de visiteurs de séjour

Fréquentation touristique par catégorie de visiteurs

Unités : nombre de visiteurs et %

	2007	2008	2009	2009/2008
Croisière	71 683	87 079	69 749	-19,9
Autres excursionnistes	18 919	21 372	25 878	21,1
Séjour	501 491	481 225	441 647	-8,2
Plaisance	34 235	41 640	39 889	-4,2
Ensemble	626 328	631 316	577 163	-8,6

Source : Comité martiniquais du tourisme



cadres ou les professions libérales (y compris les artisans et les commerçants) ont représenté 40 % des touristes (43 % en 2007), et les retraités 10 %. Les touristes de séjour visitent la Martinique en groupe comprenant en moyenne 2,4 personnes.

Près d'un visiteur sur deux est déjà venu en Martinique

Ceux qui découvrent notre île pour la première fois (46 % des visiteurs) sont proportionnellement plus nombreux en haute saison : 52 % contre 40 % en basse saison

La durée de séjour des touristes est restée stable entre 2009 et 2007 avec une moyenne de 13 jours. À l'instar des années précédentes, elle a été plus faible en haute saison (10,4 jours en haute saison et 15,3 jours en basse saison).

En venant à la Martinique, les visiteurs de séjour recherchent en majorité un produit balnéaire

classique, combinant un climat chaud, des plages, un cadre exotique, la détente et un accueil de qualité. A 81 %, ils visitent la Martinique pour leurs loisirs. Les visiteurs de séjour repartent relativement satisfaits : 58,5 % d'entre eux se déclarent très satisfaits de leur hébergement. Ils sont 60 % à juger très favorablement la qualité des plages. Cependant les excursions recueillent un peu plus de 30 % de jugements très favorables. De manière générale, ils sont 28 % à être très satisfaits du prix global du voyage.

Au cours de l'année, pour 6 des 16 aspects soumis à leur jugement, plus de 50 % des touristes de séjour se déclaraient très satisfaits. Le prix des prestations (hébergement, restauration) et le prix global du voyage sont des éléments jugés défavorablement. Inversement, les points forts de la Martinique sont comme les années précédentes : la qualité de l'hébergement, l'accueil, l'hospitalité de la population et les plages (plus de 50 % des visiteurs de séjour s'en déclarent très satisfaits).

Une dépense concentrée sur l'hébergement

48 % des visiteurs de séjour en haute saison, et 35 % en basse saison, choisissent l'hôtellerie comme mode d'hébergement, soit 41 % sur l'ensemble de l'année. Un visiteur de séjour sur cinq a résidé en appartement ou en villa. Le mode de résidence chez des amis et parents gagne 7 points en deux ans : 35 % en 2009 contre 28 % en 2007.

L'ensemble des visiteurs (séjour et excursionnistes) de notre destination a dépensé directement dans l'île 244,2 millions d'euros, soit une diminution de 1,3 % par rapport à 2008 où 247,5 millions d'euros ont été dépensés.

Bruno MARQUES
Comité martiniquais du tourisme

Hébergement et shopping, premiers postes de dépenses

Ventilation de la dépense touristique en Martinique

Unité : %	
Transports	3,6
Location de voitures	14,9
Excursions, loisirs	7,7
Commerces	25,9
Restaurants	15,6
Hébergement	26,3
Autres	6,1
Total	100,0

Source : Comité martiniquais du tourisme



La fréquentation hôtelière mise à mal en 2009

L'hôtellerie martiniquaise a perdu 84 000 clients en 2009. Les mouvements sociaux ont eu un impact considérable sur la fréquentation touristique du début d'année. Malgré la fermeture d'un nombre important de chambres et d'établissements, le taux d'occupation a baissé de 2,3 points en un an. C'est surtout la clientèle de France métropolitaine qui a fait défaut.

Au cours de l'année 2009, la fréquentation hôtelière a diminué de 20 %. En particulier, dans la grande hôtellerie, le nombre de personnes accueillies a baissé de près de 25 % par rapport à 2008, contre seulement - 14 % dans la petite et moyenne hôtellerie.

En 2009, les métropolitains représentent 85 % des clients dans le secteur hôtelier. Ils représentent 97 % de la clientèle en petite et moyenne hôtellerie et 80 % en hôtels 3 étoiles et plus. Les arrivées françaises ont diminué de 22 % entre 2008 à 2009, contre seulement - 13 % pour les arrivées étrangères. Cette chute de fréquentation des clients français se répartit en - 14,3 % en petite et

moyenne hôtellerie et - 26 % dans les hôtels de 3 étoiles et plus.

Pour faire face à la situation, la grande hôtellerie a limité la baisse du taux d'occupation à 1,2 point en fermant 12 000 chambres, soit 11 % des chambres offertes. Dans la petite et moyenne hôtellerie, le nombre de chambres offertes a diminué de 2 000 (2,7 % des chambres offertes) et le taux d'occupation a baissé de 5 points. De plus, cinq établissements ont fermé dans la petite et moyenne hôtellerie, et

Les Français en recul dans les hôtels hauts de gamme

deux dans la grande. Globalement, malgré les ajustements opérés, le taux d'occupation est en baisse à 52,6 % en 2009 contre 54,9 % en 2008.

Les principaux indicateurs de la fréquentation hôtelière en Martinique

Unité : nombre et %

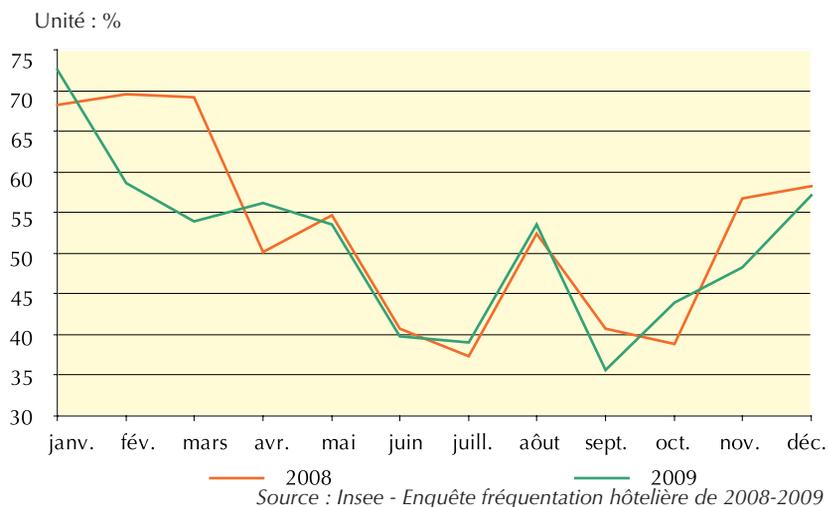
Ensemble du secteur hôtelier	2008	2009	2008/2009
Nombre de chambres offertes	1 490 162	1 361 273	-8,6
Taux d'occupation	54,9	52,6	-2,3
Arrivées	391 486	307 743	-21,4
Nuitées	1 822 146	1 411 294	-22,5
Durée moyenne de séjour	4,7	4,6	-0,1
Trois étoiles et plus	2008	2009	2008/2009
Nombre de chambres offertes	1 047 736	930 626	-11,2
Taux d'occupation	52,7	51,5	-1,2
Arrivées	265 911	200 120	-24,7
Nuitées	1 174 307	876 936	-25,3
Durée moyenne de séjour	4,4	4,4	0,0
Moins de trois étoiles	2008	2009	2008/2009
Nombre de chambres offertes	442 426	430 647	-2,7
Taux d'occupation	60,1	55,1	-5,0
Arrivées	125 576	107 623	-14,3
Nuitées	647 839	534 358	-17,5
Durée moyenne de séjour	5,2	5,0	-0,2

Source : Insee - Enquête fréquentation hôtelière de 2008-2009



La réactivité de la grande hôtellerie a limité l'impact de la grève

Évolution annuelle du taux d'occupation dans les 3 étoiles et plus

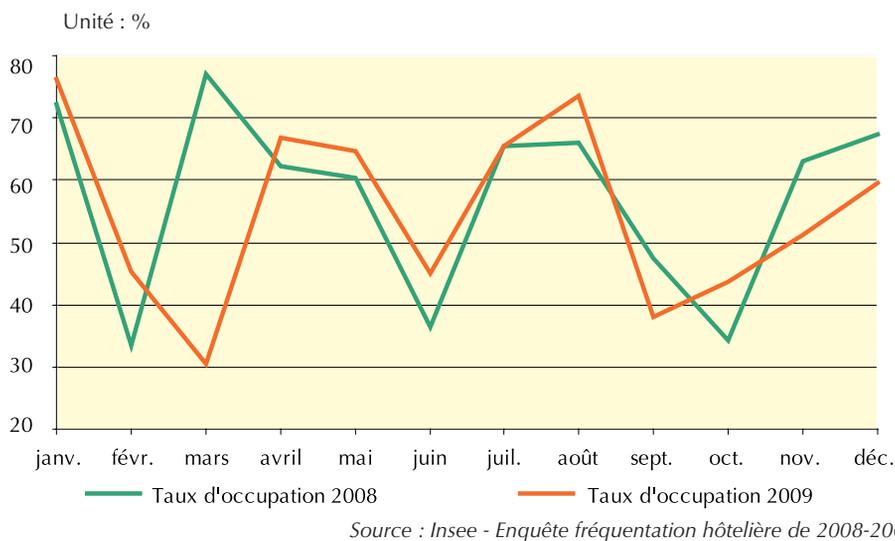


Après un début d'année encourageant par rapport à 2008, le taux d'occupation a fortement diminué en février et mars 2009. En petite et moyenne hôtellerie, le taux d'occupation, qui était de 77 % en mars 2008, a chuté de 47 points avec 30 % en mars 2009. En grande hôtellerie, le taux d'occupation a diminué sur la même période, mais moins fortement. Il est passé de 69 % à 54 %, soit 15 points de moins en un an. Les variations saisonnières observées chaque année se retrouvent en 2009.

Armelle CATHERINE

Le taux d'occupation diminue fortement en début d'année

Évolution annuelle du taux d'occupation dans les moins de 3 étoiles



Pour en savoir plus

Conjoncture tourisme en Martinique

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=15971

Définitions

- **Taux d'occupation** : Il est obtenu en rapportant le nombre de chambres occupées chaque jour au nombre de chambres offertes chaque jour. Il est exprimé en pourcentage.
- **Les arrivées** correspondent au nombre de clients qui arrivent chaque jour dans l'hôtel.
- **Les nuitées** correspondent au nombre de clients multiplié par le nombre de nuits passées à l'hôtel. Exemple : un couple de touristes qui passe trois nuits dans un hôtel correspond à 2 arrivées et 6 nuitées.
- **La grande hôtellerie** regroupe les hôtels ayant au moins trois étoiles.
- **La petite et moyenne hôtellerie** regroupe les hôtels classés au plus 2 étoiles.



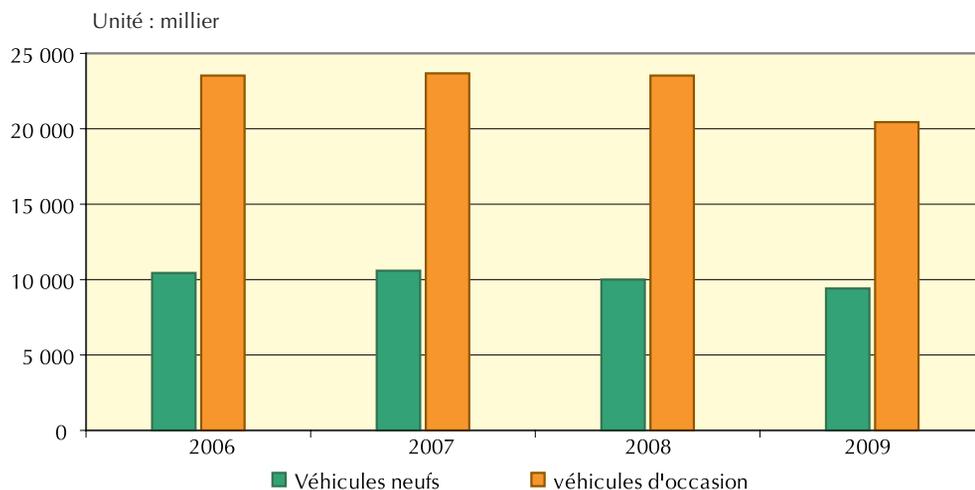
Le neuf en repli, l'occasion en forte baisse

La « prime à la casse » a permis de freiner la chute sur le marché du neuf en Martinique en 2009. Elle a cependant entraîné une forte chute du marché de l'occasion. Cette évolution a été renforcée par les achats des entreprises martiniquaises qui ont continué de s'équiper en privilégiant le neuf défiscalisable au détriment des véhicules d'occasion.

Le dispositif de soutien au remplacement des véhicules anciens dit « prime à la casse » a permis de limiter la baisse des ventes de véhicules neufs à seulement 6 % en 2009, évolution du même ordre de celle constatée en 2008. L'année 2009 avait mal débuté. Les mouvements sociaux qui ont secoué l'île ont conduit à une chute brutale des ventes en février-mars 2009. En décembre, les ventes de véhicules ont doublé par rapport à novembre, certains consommateurs ayant anticipé l'achat d'automobile dans le but de bénéficier de la prime maximale avant la fin de l'année.

Ce repli du marché du neuf concerne surtout les véhicules roulant à l'essence. Les voitures motorisées au gazole résistent mieux à la baisse du marché et représentent 60 % des immatriculations contre 58 % en 2008. Le déclin des ventes de véhicules roulant à l'essence observé depuis 2005, se poursuit en 2009. Les ventes de véhicules de type « Tous Terrains, Tous Chemins », incluant les voitures à quatre roues motrices, continuent de représenter une part importante des immatriculations (16 %), part plus élevée qu'en France métropolitaine (6 %).

Evolution du marché du neuf et de l'occasion entre 2006 et 2009



Source: Fichier Central des Automobiles



Fort ralentissement du marché de l'occasion

Le ralentissement du marché de l'occasion est beaucoup plus prononcé que celui du neuf avec une chute de 13 % des transactions par rapport à 2008. Seuls 20 368 véhicules ont fait l'objet d'une transaction en 2009, soit le plus bas niveau atteint depuis quatre ans. Les transactions concernent essentiellement les voitures françaises roulant à l'essence sans plomb. Toutefois, la part des véhicules d'occasion motorisés au gazole continue de progresser et atteint désormais 32 %, soit six points de plus qu'en 2008.

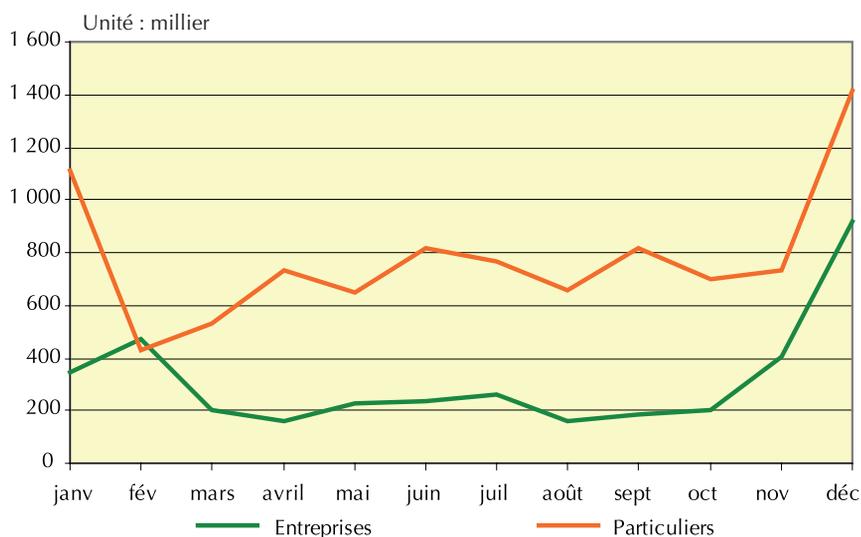
Les entreprises privilégient le neuf

Contrairement aux particuliers, les entreprises s'équipent en véhicules neufs. Ainsi, seules 700 transactions se rapportent au marché de l'occasion sur 3 780 immatriculations totales. Les avantages fiscaux et la prime à la casse expliquent cet intérêt pour le neuf. Comme les particuliers, les entreprises ont augmenté leurs achats de véhicules neufs avant le 31 décembre 2009. Ainsi, le mois de décembre constitue le quart des ventes annuelles de véhicules neufs aux entreprises.

Les voitures françaises, plutôt de petite cylindrée, représentent 60 % des immatriculations.

Guillaume GERAN
Guy MYSTILLE

Évolutions mensuelles des ventes aux particuliers et aux entreprises en Martinique en 2009



Source: Fichier Central des Automobiles

Depuis le 4 décembre 2008, un dispositif de soutien au remplacement des véhicules anciens est mis en place. Une prime de 1 000 € est accordée pour l'achat d'un véhicule particulier neuf émettant moins de 160 g/km de CO₂ accompagné de la mise à la casse d'un véhicule de plus de 10 ans.

Pour les professionnels, une prime de 1 000 € est accordée pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire léger neuf (VUL), accompagnée de la mise à la casse d'un véhicule de plus de 10 ans. Cette mesure aura également un effet direct sur l'environnement, notamment sur les émissions de CO₂ et les polluants locaux (dans le cas des utilitaires).

En 2010, la prime à la casse est maintenue mais le montant de l'aide passe à 700 euros au 1er semestre puis passera à 500 euros au second semestre pour enfin arriver à 300 euros en 2011. De plus, le seuil de déclenchement de la prime à la casse concernant les émissions de CO₂ est ramené à 155g/km au lieu des 160 g/km actuel.

Source : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.



Les jeunes de plus en plus éloignés de l'emploi

L'emploi progresse légèrement entre 2008 et 2009, grâce à la création d'emplois non salariés. Le nombre de chômeurs ou inactifs souhaitant travailler augmente de 4 100 personnes. Dans le même temps, les jeunes en situation d'emploi n'ont jamais été aussi peu nombreux depuis 2002. En un an, le nombre de jeunes au chômage ou dans le halo autour du chômage augmente de 25 %.

La majorité des 15-64 ans n'est pas en emploi

Taux d'emploi et population des ménages en Martinique

En % et nombre

	2008	2009
Taux d'emploi des 15-64 ans	48,5	48,6
Taux d'emploi des femmes de 15-64 ans	45,5	46,3
Taux d'emploi des 55-64 ans	40,7	41,0
Personnes ayant un emploi de 15 à 64 ans	125 553	127 012
Hommes	61 843	61 666
Femmes	63 710	65 346

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2008 et 2009

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans (âge au 31 décembre)

Au deuxième trimestre 2009, 127 000 personnes de 15 à 64 ans ont un emploi en Martinique. Elles sont 1 500 de plus que l'an passé. Comme en Guadeloupe et en Guyane, la majorité des 15-64 ans ne travaillent pas : le taux d'emploi s'établit à 48,7 %, soit une hausse annuelle de 0,2 point, conséquence de la progression des non salariés (+ 1 400 personnes). Le taux d'em-

ploi reste stable pour les salariés.

En Martinique, 51,5 % des hommes de 15 à 64 ans travaillent, contre 46,3 % des femmes. Les personnes

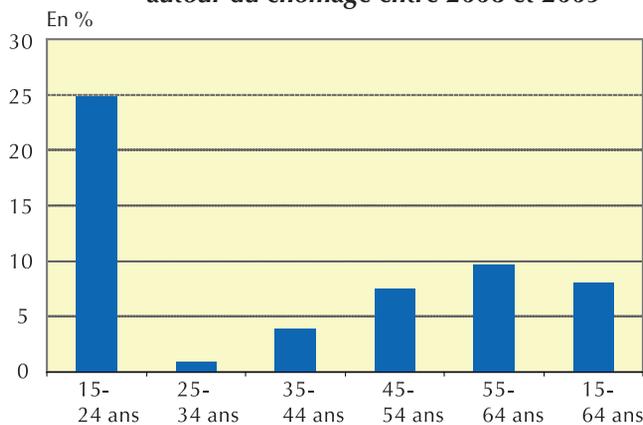
Des personnes sans emploi de plus en plus nombreuses

diplômées ont plus souvent un emploi que les autres : six sur dix sont dans ce cas, alors que seulement trois non diplômés sur dix travaillent. Cette stabilité au niveau de l'emploi salarié s'accompagne d'un nombre croissant de personnes sans emploi. Le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) s'élève à 36 100 personnes, soit 1 400 de plus en un an. Le taux de chômage, de 22,1 %, est un des taux les plus élevés enregistré depuis 2002. Trois chômeurs sur quatre sont dans cette situation depuis un an ou plus. Un chômeur sur quatre ne dispose d'aucune expérience professionnelle.

En outre, 20 000 inactifs souhaitent travailler, soit 2 700 de plus qu'en 2008. Ils constituent le halo autour du chômage. Ils représentent 7,7 % de la population des 15 à 64 ans, après 6,6 % en juin 2008.

Plus de jeunes et de seniors sans emploi

Évolution du nombre de personnes au chômage et dans le halo autour du chômage entre 2008 et 2009



Source : Insee, enquête Emploi DOM 2008 et 2009



Les jeunes en emploi sont minoritaires et ils sont encore moins nombreux en 2009. 8,7 % des 15-24 ans travaillent, après 9,8 % en 2008. C'est le taux le plus faible enregistré depuis 2002. Comparativement à d'autres territoires, la situation des jeunes martiniquais est particulièrement préoccupante : en 2008, le taux d'emploi des 15-24 ans est de 32,2 % en France; 37,6 % sont dans ce cas dans l'Union Européenne à 27 ; la majorité des jeunes sont en emploi au Royaume-Uni (52,4 %) et aux Pays-Bas (69,3 %). Les jeunes Européens des Régions Ultra-Périphériques (RUP) sont aussi en meilleure situation par rapport à l'emploi : en 2008, leur taux d'emploi aux Canaries est de 30 %, à Madère de 34 % et aux Açores de 38 %. À titre d'exemple, à Porto-Rico, ce taux est de 34 %.

Par ailleurs, les jeunes martiniquais font souvent leur entrée dans le monde du travail sur des emplois précaires. Deux jeunes en emploi sur cinq sont en intérim, en apprentissage, en stage, en contrat à durée déterminée, ou en contrat aidé. Chez les 15-64 ans, ces formes particulières

L'exclusion des jeunes s'accroît

d'emploi représentent 12 % de l'ensemble des emplois. Les jeunes sans emploi sont ainsi de plus en plus nombreux. Ils sont 25 % de plus que l'an passé : En 2009, 7 300 jeunes sont au chômage au sens du BIT, soit 1 350 de plus qu'en 2008. Le taux de chômage des 15-24 ans s'élève à 61,2 %, un niveau jamais atteint depuis 2002. La moitié des jeunes chômeurs sont dans cette situation depuis plus d'un an. Autre difficulté, un jeune chômeur sur deux ne dispose d'aucune expérience professionnelle. 3 750 jeunes inactifs souhaitent cependant travailler (le halo autour du chômage), soit 800 de plus qu'en 2008. Ils représentent 7 % des jeunes en 2009, après 5,5 % l'an passé.

Joelle NACITAS
Xavier PARAIRE

Les jeunes sont plus souvent exposés au chômage

Chômeurs, taux de chômage et halo autour du chômage en Martinique

En % et nombre

	2008	2009
Chômeurs au sens du BIT de 15 à 64 ans		
Ensemble des chômeurs	34 693	36 130
Hommes	14 601	16 298
Femmes	20 092	19 832
Taux de chômage selon le sexe et l'âge (%)		
Ensemble de 15 à 64 ans	21,6	22,1
15-24 ans	53,4	61,2
25-49 ans	22,0	21,5
50-64 ans	11,8	12,5
Hommes de 15 à 64 ans	19,1	20,9
15-24 ans	49,5	63,9
25-49 ans	18,1	18,3
50-64 ans	11,6	13,8
Femmes de 15 à 64 ans	24,0	23,3
15-24 ans	58,6	57,9
25-49 ans	25,3	24,3
50-64 ans	12,0	11,2
Taux de chômage de longue durée (%)		
Ensemble de 15 à 64 ans	16,9	16,5
Hommes	14,5	14,5
Femmes	19,1	18,2
Halo autour du chômage		
Ensemble	17 249	19 953
Hommes	6 252	7 330
Femmes	10 997	12 623

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2008 et 2009

Définitions

Le taux d'emploi des 15-64 ans est calculé en rapportant le nombre d'individus de 15 à 64 ans ayant un emploi au nombre total d'individus de la même classe d'âge.

Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 à 64 ans) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le halo autour du chômage : certaines personnes souhaitent travailler mais sont «classées» comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Ces personnes forment ce qu'on appelle un «halo» autour du chômage.

Formes particulières d'emploi : si la « norme » d'emploi est l'emploi salarié à temps plein et à durée indéterminée, les autres formes d'emploi sont dites particulières. Il s'agit d'emplois salariés à durée déterminée ou occupés, essentiellement, par les intérimaires, les stagiaires ou les contrats aidés.



Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi en 2009

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de près de 13% par rapport à fin 2008 et s'établit à 39 800, soit une augmentation de plus de 4 500 demandeurs en un an. Cette hausse concerne surtout les hommes. L'effectif des catégories avec activité réduite augmente de 17%. Le chômage de longue durée s'aggrave. Les sorties d'inscription, moins nombreuses, contribuent à la hausse du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi.

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi touche aussi bien les hommes (+19 %) que les femmes (+9 %). Toutefois, l'impact est beaucoup plus important chez les hommes, avec un effectif en augmentation de plus de 2 000 demandeurs. Quelle que soit la classe d'âge, les effectifs en fin de mois s'accroissent : sur un an, +12 % pour les jeunes, +10 % pour les 25 à 49 ans et +26 % pour les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus.

Malgré des évolutions moindres et ce quel que soit l'âge, les femmes restent majoritaires et représentent 59 % des demandeurs d'emploi de catégorie A. Si les demandeurs de plus de 50 ans ne représentent que

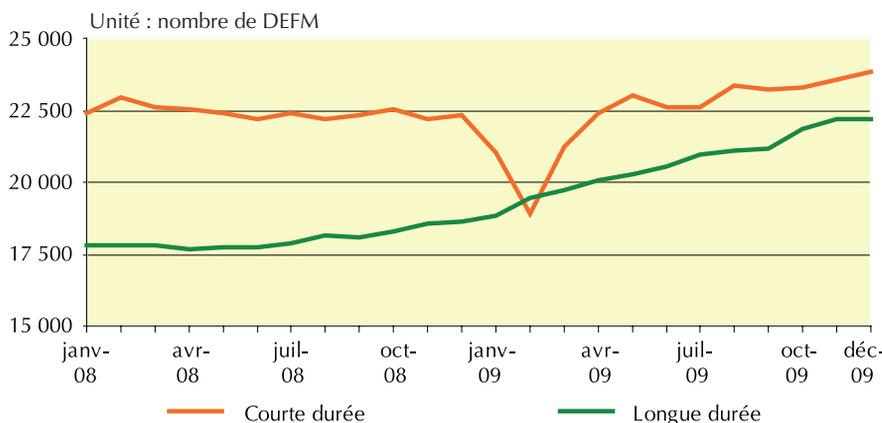
17 % des demandeurs de catégorie A, cette tranche d'âge est celle qui enregistre la plus forte progression sur un an : + 2 points.

Par ailleurs, la part des jeunes de moins de 25 ans est stable sur un an. Ils représentent 15 % du total de la catégorie A.

Pôle emploi comptabilise environ 46 000 demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, et C), soit une augmentation de plus de 5 000 personnes sur un an. Les publics les plus touchés par cette hausse sont, comme pour la catégorie A, les hommes et les personnes de plus de 50 ans ; ce sont eux qui enregistrent la plus forte progression sur un an : +32 %.

Les hommes sont plus touchés

Évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi de courte et longue durée



Source : Pôle emploi

6 400 demandeurs d'emplois inscrits ont exercé

Progression des catégories avec activité réduite

une activité réduite (cat. B et C). Plus de la moitié (58 %) a eu une activité réduite dite « longue » (de plus de 78 heures) au cours du mois (cat. C). Cette part a gagné 3 points en un an, équivalent à une augmentation de 17 % de son effectif (+500 personnes). Le nombre des demandeurs ayant exercé une activité réduite « courte » a progressé plus modérément (+2 %, soit une cinquantaine de personnes en plus).



Le chômage de longue durée s'aggrave

Le nombre total de demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an) de catégorie A, B, ou C s'élève à 22 200 à fin 2009. Il est en hausse de 19 % par rapport l'année précédente. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins d'un an progresse à un rythme moins soutenu : +7 %. Au total, 52 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis moins d'un an fin 2009, et 48 % sont des chômeurs de longue durée.

Malgré un nombre de demandeurs d'emploi plus élevé que celui de l'an dernier, le flux d'inscription reste stable sur l'année (+0,2 %). Fin 2009, 50 000 personnes se sont inscrites tous motifs confondus. Trois motifs sont en augmentation sur l'année : les

licenciements économiques (+7 %), les premières entrées (+13 %) et les autres cas (principalement chômage partiel) (+26 %). En revanche, les autres licenciements (-22,4 %), les démissions et les reprises d'activité baissent le plus. La progression du motif « licenciement économique » est la conséquence de la fragilité du marché suite au conflit social de début d'année, mais aussi de la crise économique mondiale.

Les difficultés se font également ressentir à travers la baisse du flux de sortie de catégorie A, B, ou C : -8 %. Les sorties pour cessation d'inscription ou pour défaut d'actualisation restent majoritaires et sont les seules à augmenter (+4 %). Celles-ci peuvent dissimuler des reprises d'activité non déclarées mais aussi des absences d'actualisation du fait d'une fin d'indemnisation.

Plus d'inscriptions à pôle emploi, moins de sorties

Fin 2009, 14 400 demandeurs d'emploi sont indemnisés au titre de l'Assurance chômage en augmentation de 19 % sur un an. Ces résultats s'accordent bien avec les nombreux cas de licenciements de salariés et de radiations d'entreprises réalisées au cours de l'année.

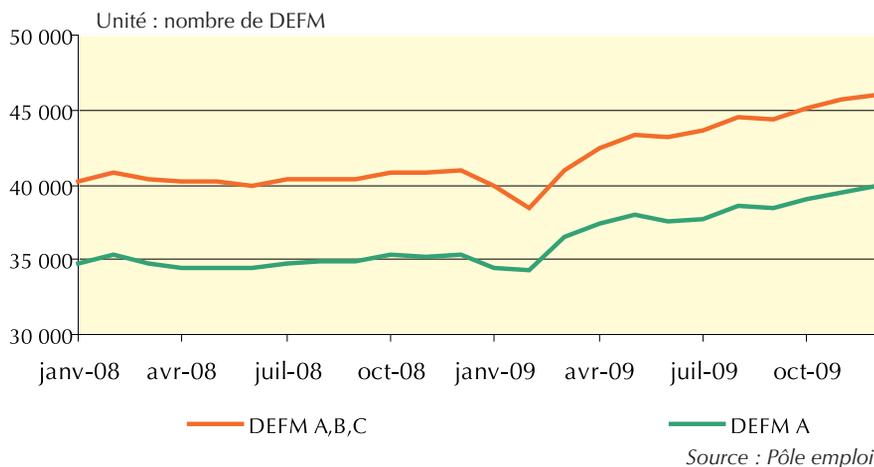
Toutes allocations confondues, Pôle Emploi indemnise plus de 20 600 personnes. Les femmes constituent la majorité des bénéficiaires, et leur nombre augmente de 9 % en un an. Cette progression demeure toutefois plus modérée que celle observée pour les hommes (+18 %).

Du fait des conditions d'attribution de l'Assurance chômage, seuls 7 % des bénéficiaires ont moins de 25 ans. Pourtant, leur nombre croît proportionnellement plus que les autres tranches d'âge (+24 %). L'effectif des 50 ans et plus augmente de 8 % et concerne 28 % des indemnisés.

11 400 offres d'emploi ont été enregistrées par Pôle emploi en 2009, soit une baisse de 9 % par rapport à 2008. 62 % de ces offres concernent des emplois durables (plus de 6 mois). Seul ce type d'offres évolue positivement sur un an (+1,2 %). Les offres temporaires chutent de 20 % et celles concernant des emplois occasionnels de 26 %. Parallèlement, ce sont 9 699 offres d'emploi qui ont été satisfaites au cours de l'année, soit 85 % des offres collectées.

Davantage de demandeurs d'emploi indemnisés

Évolution mensuelle des demandeurs d'emploi selon le type



Dalila DIB
Pôle emploi

Les catégories de demandeurs d'emploi

Depuis le 1er trimestre 2009, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont regroupés en 5 catégories. La demande d'emploi de catégorie A, qui exclut toute activité réduite, est l'indicateur le plus proche de la définition du chômage au sens du BIT.

catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)

catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi

catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).



À peine plus d'un salarié du privé sur deux est couvert par une convention collective

En Martinique, 56 % des salariés sont couverts par une convention collective, soit 30 points de moins qu'au niveau national. La prédominance d'entreprises de petite taille explique en grande partie ce déficit d'accords entre partenaires sociaux. Le taux de couverture est également très variable selon le secteur d'activité.

La contractualisation des relations de travail au sein d'une convention collective est une tradition ancienne dans le département : ainsi, la convention qui s'applique aux industries sucrières et rhumières remonte à 1952. Pourtant, en 2008, seuls 56 % des salariés du secteur privé sont couverts par une convention collective. C'est comparable aux taux observés en Guadeloupe et en Guyane (respectivement 55 et 58 %), mais nettement plus faible qu'en France métropolitaine (85 %).

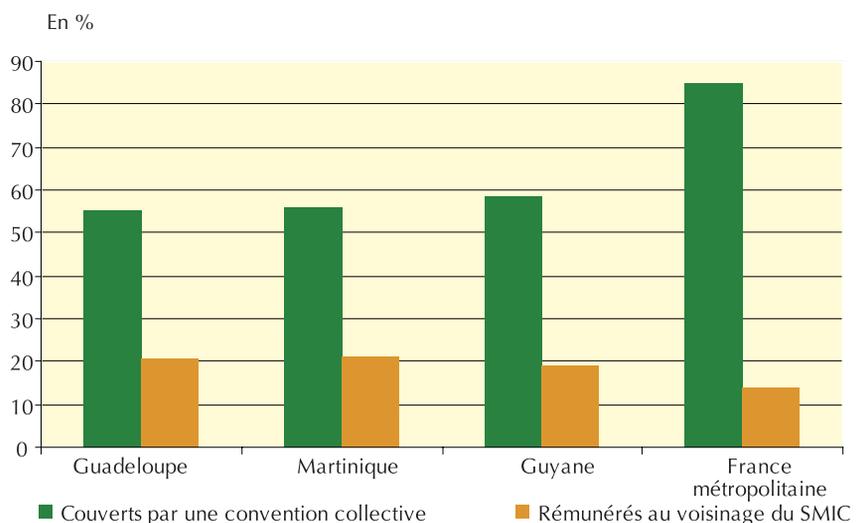
Contrepartie de la faiblesse du nombre d'accords entre partenaires sociaux, la proportion de salariés rémunérés au voisinage du

SMIC est nettement plus élevée aux Antilles Guyane : 20,6 % en Guadeloupe, 21,3 % en Martinique, et 19,2 % en Guyane contre 13,9 % en France métropolitaine.

Un taux de couverture lié à la taille et au secteur d'activité de l'entreprise

Comme au niveau national, le taux de conventionnement des salariés du privé varie fortement selon la taille de leur entreprise : il est inférieur à 45 % pour les entreprises comprenant moins de 10 salariés, et progresse à plus de 66 % pour celles comptant au moins 50 salariés.

Le SMIC se substitue à la négociation salariale Proportion de salariés



Source : DADS 2008 et Dares pour la France métropolitaine



Peu de convention collective dans les petites entreprises

Taux de couverture des salariés par une convention collective selon la taille de l'entreprise



Source : Insee, DADS 2008

De fortes disparités selon les secteurs

Taux de couverture des salariés par une convention collective selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Taux de couverture (%)
Hébergement et restauration	73,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	66,6
Administration, santé, action sociale	65,1
Activités financières, d'assurance, immobilières	62,3
Construction	60,7
Commerce yc réparation d'automobiles	54,4
Transports et entreposage	45,2
Agriculture, sylviculture et pêche	45,0
Industrie	43,2
Autres activités de service	29,1
Total	55,9

Source : Insee, DADS 2008

Le taux de couverture est également très variable selon le secteur d'activité. Dans l'hôtellerie où la tradition de discuter les salaires et les conditions de travail est ancienne, les trois quarts des salariés sont couverts. A l'inverse, les deux tiers des salariés qui exercent une activité de service chez les particuliers ne le sont pas. A noter enfin que la plupart des conventions appliquées en Martinique sont des conventions nationales. Le département ne compte que 23 conventions qui lui sont spécifiques, contre 202 conventions nationales directement applicables aux DOM par voie d'extension.

Gilles JOSEPH

Ceregmia Université des Antilles

Guyane

Gérard FORGEOT

Conventions collectives et accords de branche : éléments de définition

Le code du travail fixe les règles générales applicables aux relations de travail entre les employeurs et les salariés de droit privé. Dans ce cadre, les partenaires sociaux négocient des conventions et accords qui viennent compléter le droit du travail. La convention collective couvre l'ensemble des conditions d'emploi, de formation professionnelle et de travail ainsi que les garanties sociales, tandis que l'accord se limite à un ou plusieurs objets de négociation. Le champ d'application des conventions et accords peut être interprofessionnel ou professionnel. Il s'agit dans ce dernier cas d'une convention ou accord dit « de branche ». Une convention collective de branche couvre l'ensemble des relations de travail dans un champ professionnel donné. D'éventuels accords peuvent se greffer sur la convention collective de branche, l'ensemble constitue dès lors le dispositif conventionnel de la branche.

Le champ d'application des accords et des conventions de branche

Toute convention collective délimite un champ d'application catégoriel (catégories de salariés intéressées par le texte), un champ d'application géographique (national, régional, départemental ou local), un champ d'application professionnel défini en termes d'activités économiques.

L'extension des accords et des conventions collectives

Depuis la loi du 24 juin 1936, un texte conventionnel a vocation à être « étendu » par le ministère dont il dépend (celui chargé du travail ou celui chargé de l'agriculture). Il s'impose alors à toutes les entreprises de son champ d'application. Si la plupart des grandes conventions collectives sont étendues, ce n'est toutefois pas une généralité. Une convention collective peut ainsi être étendue, non étendue ou en voie d'extension lorsque le processus d'extension n'est pas encore parvenu à son terme. Dans les deux derniers cas, l'application de la convention n'est pas obligatoire pour les entreprises non adhérentes aux syndicats signataires.



Stagnation de la masse salariale, forte progression du salaire par tête

Au second trimestre 2009 la masse salariale totale à la Martinique a progressé de 3,1 % en glissement annuel. Cette évolution est la résultante d'une forte progression du salaire moyen par tête (SMPT) de 8,7 %, jointe à une baisse marquée des effectifs salariés de - 5,2%. Le conflit social de début d'année a fortement affecté l'évolution de la masse salariale qui se trouve en juin 2009 à un niveau inférieur à celui de décembre 2008. Les évolutions sont cependant très contrastées selon les secteurs d'activité.

Le salaire moyen par tête (SMPT) a augmenté de 8,7 % en glissement annuel au second trimestre 2009. C'est nettement plus que la moyenne nationale (+ 1,1 %). C'est également plus que la progression enregistrée sur l'année 2008 (+ 2,3 %). Les hausses de salaires décidées suite au conflit social du premier trimestre expliquent pour partie cette hausse. L'accord-cadre signé entre le patronat et la plupart des organisations syndicales prévoyait en effet une augmentation de 200 euros nets mensuels pour les salaires inférieurs ou égaux à 1,4 smic, 100 euros provenant de l'État au titre du revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA cf. encadré) nouvellement créé.

Les entreprises contribuent pour un montant compris entre 30 et 100 euros selon leur taille, le reliquat

étant financé par le Conseil régional et le Conseil général.

La contrepartie de cette évolution favorable du salaire moyen par tête est une baisse de - 5,2 % en glissement annuel des effectifs salariés inscrits, après une quasi-stagnation sur l'année 2008. Cette évolution va dans le même sens que celle observée au niveau national (- 2,9 %), même si elle est de plus forte ampleur.

Le conflit social de début d'année a entraîné une chute marquée de la masse salariale au premier trimestre 2009 : - 21,6 %. Toutefois, la baisse par rapport à 2008 est ramenée à - 3,3 % dès le second semestre. Au total, l'évolution en glissement annuel de la masse salariale est de + 3,1% à cette date, ce qui constitue une performance meilleure que l'évolution nationale (- 1,9 %).

Des évolutions contrastées selon le secteur d'activité

Évolutions par secteur au 2e trimestre 2009 en glissement annuel

En %	Effectif salarié moyen	Salaire moyen par tête
Agriculture, sylviculture et pêche	-5,7	-1,9
industrie	-4,4	-0,9
Construction	-3,5	-0,4
Commerce, transport, hébergement, restauration	-0,5	0,8
Information et communication	16,7	4,4
Activités financières et d'assurance	1,7	6,8
Activités immobilières	-3,6	-1,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-14,8	-10,8
Administration, enseignement, santé, action sociale	-0,1	8,0
Autres activités de services	17,0	6,8
Ensemble	-5,2	8,7

Source : Insee, base Epure



L'évolution d'ensemble masque de fortes disparités selon les secteurs d'activité. Les activités agricoles subissent en 2009 à la fois une forte baisse de leur effectif salarié, et une diminution -de moindre ampleur- du salaire moyen. La même tendance s'observe pour les activités immobilières, et dans la construction.

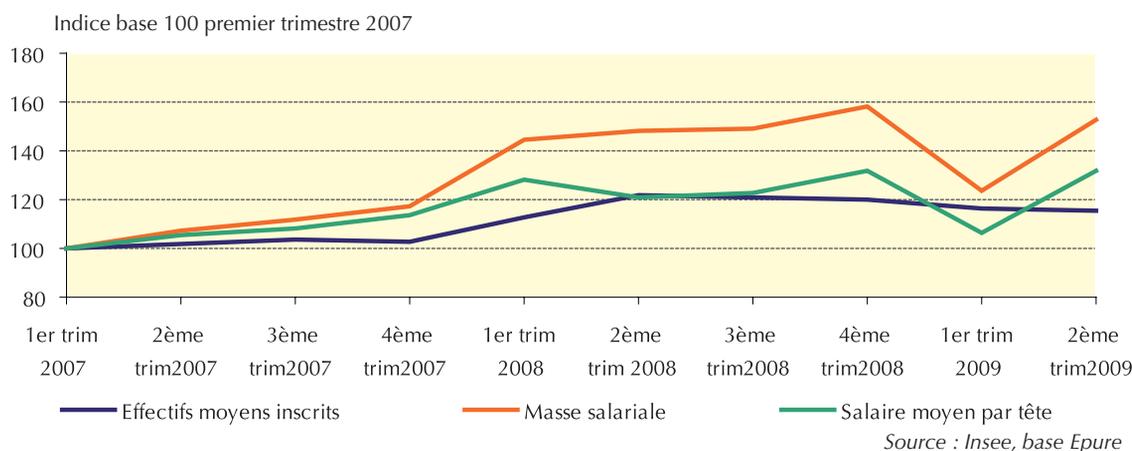
Les activités financières et l'administration s'en sortent mieux

À l'opposé, dans l'administration, le salaire moyen augmente tout en limitant les pertes d'effectifs. Pour les autres activités de services, il y a simultanément forte progression des effectifs et du salaire moyen.

Xavier PARAIRE
Gérard FORGEOT

Baisse des effectifs salariés en 2009

Évolution des effectifs, de la masse salariale et du salaire moyen par tête



RSTA

Le Revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) est une prestation mise en place et financée pour partie par l'État pour sortir du conflit social de début d'année. Il concerne les salariés du secteur privé, ainsi que les non titulaires de la Fonction publique, sans condition d'âge. Les personnes éligibles doivent être titulaires d'un contrat de travail d'une durée supérieure ou égale à un mois. Il s'applique au titre des périodes d'emploi effectuées à compter du 1er mars 2009. Enfin, la rémunération mensuelle perçue au titre de l'ensemble des activités salariées doit être inférieure ou égale au Smic majoré de 40%. Ainsi, pour un salarié à temps plein dont la rémunération mensuelle brute est inférieure à 1 872,82€, le montant du RSTA versé par la CGSS pour le compte de l'État est égal à 100€. Ce montant est proratisé en cas de durée d'emploi incomplète.

En Martinique, environ 55 000 salariés ont bénéficié du RSTA depuis le 1er mars 2009. Compte tenu des durées incomplètes d'emploi, le montant mensuel moyen du RSTA est proche de 70€.

Pour en savoir plus

« La masse salariale et l'emploi du secteur privé au deuxième trimestre 2009 », Arnaud Boulling Sophie Gobillard Milhala Mosu-Nasr, Elodie Sévin, Acooss Stat conjoncture n°89, septembre 2009.
http://www.acooss.fr/index.php?option=com_docman&task=searchresult&order=dmdate_published&ascdesc=DESC&Itemid=0



Des taux de réussite jamais égalés depuis 10 ans en Martinique

Plus de 12 000 personnes ont été diplômées du second degré en 2009 dans l'académie de Martinique. Ce résultat, le plus élevé depuis 10 ans, est obtenu grâce à une progression des inscrits au baccalauréat professionnel et à des taux de réussite exceptionnels. La Martinique est en 2009 la première région de France pour l'accès au niveau du baccalauréat avec près de 73% d'une génération.

Définitions

Taux d'accès au niveau du baccalauréat : Rapport entre les entrées en classes de terminale générale, technologique ou professionnelle à l'effectif des générations concernées. Sont également pris en compte les entrants en année finale de formation de niveau baccalauréat, telle le brevet professionnel.

Taux d'accès au baccalauréat (proportion d'une génération titulaire du baccalauréat) : Proportion de bacheliers dans une génération fictive qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

En 2009, plus de 12 000 diplômés de l'Éducation nationale, relevant du second degré hors post-baccalauréat, ont été délivrés en Martinique, soit environ 650 de plus qu'en 2008. Ce nombre est le plus élevé depuis 10 ans, malgré la crise sociale qu'a connue la Martinique en février-mars 2009. Des dispositifs de rattrapage ont été mis en place dans l'Académie avec le soutien des corps d'inspection et des séances consacrées à la préparation des examens ont été renforcées en fin d'année.

La hausse du nombre de diplômés en 2009 s'explique par un nombre d'admis plus important au baccalauréat professionnel, au diplôme national du brevet (DNB) et au certificat de formation générale (CFG), qui a pour but d'inciter les candidats qui l'obtiennent à acquérir un diplôme professionnel.

Concernant les admis au CFG, de plus en plus nombreux dans l'Académie, 75 % d'entre eux sont des candidats libres et 24% des élèves de section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) à la session 2009. La stabilité du nombre de diplômés observée pour les autres examens ne signifie pas pour autant que les taux de réussite soient moindres.

Pour les diplômés de l'enseignement général et technologique comme pour ceux de l'enseignement professionnel, le nombre de candidats présents aux examens est en diminution par rapport à la session 2008, mais ils réussissent mieux (nombre d'admis en hausse). Le taux de réussite global aux examens de l'enseignement général et technologique augmente de + 5,7 points par rapport à la session 2008 avec 77,3 % d'admis. Cette

hausse résulte d'une nette progression de la réussite au diplôme national du brevet (+ 7,1 points par rapport à la session 2008 avec 74,8 % d'admis), au certificat de formation générale (+ 4,5 points avec 89,8 % d'admis) et au baccalauréat technologique (+ 5,1 points avec 71,9 % d'admis).

Le taux de réussite global aux examens de l'enseignement professionnel gagne 4,6 points par rapport à la session

Des taux de réussite en nette progression

2008 avec 66,9 % d'admis. Il est particulièrement fort pour le baccalauréat professionnel et le certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) : respectivement + 18 points (avec 82,2 % d'admis) et + 7 points (avec 73 % d'admis). La diminution du nombre de présents au CAP conduit à un nombre d'admis peu élevé par rapport à 2008 malgré un taux de réussite important. Depuis 10 ans, c'est la première fois que le taux de réussite au CAP et au Baccalauréat professionnel dépasse les 70 %. Quant aux taux de réussite au brevet (DNB) et au baccalauréat technologique, ils sont à leur maximum à cette session 2009.

Le taux de réussite global au baccalauréat (toutes séries confondues), en progrès de 7,1 points par rapport à la session 2008, atteint 78,8 %. Parmi les bacheliers admis, 44 % sont de la voie générale, 28,3 % de la voie technologique et 27,7 % de la voie professionnelle. Le baccalauréat professionnel est de plus en plus prisé par les candidats : le nombre de candidats présents a augmenté de 49 % en 10 ans (pour seulement 11 % pour le baccalauréat technologique et 1 % pour le baccalauréat général).



Taux de réussite aux examens du second degré (hors post baccalauréat)

En nombre et %	2009			Rappel 2008	
	Présents	Admis	Taux de réussite	Taux de réussite	Écart de taux de réussite (points)
Diplômes de l'enseignement général et technologique	10 651	8 233	77,3	71,6	5,7
Certificat de formation générale (CFG)	1 040	934	89,8	85,3	4,5
Diplôme national du brevet (DNB)	5 517	4 126	74,8	67,7	7,1
Baccalauréat Général	2 367	1 931	81,6	80,0	1,6
Série économique et sociale (ES)	608	472	77,6	81,3	-3,6
Série littéraire (L)	536	404	75,4	77,4	-2,0
Série scientifique (S)	1 223	1 055	86,3	80,6	5,7
Baccalauréat technologique	1 727	1 242	71,9	66,8	5,1
Hôtellerie	16	11	68,8	68,4	0,3
Sciences et tech. santé et social (ST2S)	223	117	52,5	69,9	-17,5
Sciences et technologies de la gestion (STG)	1 050	835	79,5	67,0	12,5
Sciences et technologies industrielles (STI)	379	232	61,2	61,5	-0,2
Sciences et technologies de laboratoire (STL)	59	47	79,7	81,4	-1,7
Diplômes de l'enseignement professionnel	6 034	4 035	66,9	62,3	4,6
Certificat d'aptitudes professionnelles (CAP)	1 461	1 067	73,0	66,1	7,0
Brevet d'études professionnelles (BEP)	2 892	1 637	56,6	59,7	-3,1
Mention complémentaire (MC)	67	48	71,6	75,8	-4,1
Brevet professionnel (BP)	135	67	49,6	46,7	3,0
Baccalauréat Professionnel	1 479	1 216	82,2	64,2	18,0
Tous Baccalauréats	5 573	4 389	78,8	71,7	7,1

Source: Ministère de l'Éducation nationale

Par ailleurs, la part des bacheliers reçus avec mention augmente depuis 2005. A la session 2009, 1 208 mentions ont été décernées (contre 793 en 2005) : 827 mentions « Assez bien », 297 mentions « Bien » et 84 mentions « Très Bien ».

Seulement 54,4 % des candidats ont obtenu le baccalauréat à l'issue du premier groupe d'épreuve en 2009 (contre 75 % au niveau national). Autrement dit, près de 25 % des candidats présents (contre 11 % au niveau national) ont obtenu leur baccalauréat à l'oral de rattrapage (second groupe d'épreuves). Ce phénomène tend à diminuer dans l'Académie. Le taux de réussite au baccalauréat du premier groupe était de 44,5 % en 2002.

Si les résultats aux examens de l'Académie de Martinique sont, de manière générale, meilleurs en 2009, ils doivent être confirmés dans la durée pour rattraper le niveau national.

Les scores obtenus en 2009 permettent de réduire l'écart entre les résultats locaux et nationaux pour le DNB, le CAP et le Baccalauréat professionnel. De plus, la progression des scores entre 2008 et 2009 pour ces trois examens est beaucoup plus rapide en Martinique qu'au niveau national.

Le taux d'accès au baccalauréat le plus élevé de France

total à l'âge de 18 ans : elle se produit sur plusieurs années. La Martinique est l'Académie qui amène dans la durée (par toutes voies de formation) le maximum d'élèves d'une génération au baccalauréat. Depuis plusieurs années, l'Académie présente un taux d'accès au niveau du baccalauréat supérieur à

la moyenne nationale. En 2008, le taux d'accès au niveau du baccalauréat est de 72,9 % (contre 71,7 % au niveau national) et le taux d'accès au baccalauréat de 66 % (contre 62,4 %).

En 2009, ce taux d'accès gagne 8 points pour atteindre les 74,5 %.

L'Académie de Martinique détient ainsi le taux d'accès au baccalauréat le plus élevé de France (le taux national étant de 65,6 %). Cela signifie que si les taux de candidatures et de réussite par âge, observés en 2009, restaient inchangés à l'avenir, 74,5 % d'une génération obtiendraient à un moment donné le baccalauréat : 30,8 % le baccalauréat général, 20,4 % le baccalauréat technologique et 23,4 % le baccalauréat professionnel.

Cynthia HARAL
Rectorat Martinique

Pour en savoir plus

« Résultats 2009 aux examens du second degré (hors post-bac) de l'Éducation nationale », cf. site académique/academie/statistiques



Interruptions Volontaires de Grossesse : relative stabilité

La Martinique, comme les autres DOM, se caractérise par un taux d'IVG élevé par rapport aux autres régions françaises. Plus de la moitié des femmes ayant recours à l'IVG sont déjà mères. Les techniques d'avortement varient selon l'âge de la patiente et la durée de la gestation. Depuis 2003 on observe une relative stabilité du nombre d'IVG.

En Martinique, le nombre d'IVG est de 20,2 pour 1 000 femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans). Ce taux est l'un des plus élevés des régions françaises. La moyenne nationale est de 14,5 mais ce taux atteint 30,8 en moyenne aux Antilles-Guyane. En 2009, plus de 2 100 interruptions volontaires de grossesse ont été réalisées par les établissements de santé agréés de Martinique. La loi de 1975 impose au système hospitalier public de répondre aux demandes d'interruption volontaires de grossesse et celle de 2001 donne l'obligation au chef de service de gynécologie-obstétrique de s'assurer que les IVG peuvent être pratiquées dans son service. À la Martinique en 2009, 61 % des femmes ayant eu recours à l'IVG ont déjà eu un enfant : 26 % ont un enfant, 20 % en ont deux et 15 % ont

au moins trois. Le nombre moyen d'enfants est de 1,21 toutes femmes confondues et de 1,97 pour les femmes qui ont eu des enfants antérieurement à l'acte.

Plus de la moitié des femmes ayant recours à l'IVG sont déjà mères

Une part importante (42 %) des femmes ayant avorté en 2009 à la Martinique a déjà eu une interruption volontaire de grossesse précédemment. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une seule autre intervention. Le nombre moyen d'IVG antérieures à l'acte en 2009 est de 0,56 en Martinique, toutes femmes confondues, et de 1,35 pour les femmes ayant déjà pratiqué un IVG antérieurement à l'acte.

Plus du tiers des femmes ayant eu recours à une IVG en 2009 ont un emploi et près du quart sont au chômage. Les autres sont principalement étudiantes ou élèves ou femmes au foyer. Par rapport aux autres Départements Français d'Amérique, c'est en Martinique que l'on trouve la plus forte proportion de femmes actives (37 %) et d'élèves ou étudiantes (25 %). C'est aussi en Martinique que l'on trouve la plus faible part de femmes au chômage (12 %).

Près des trois quarts des interruptions volontaires de grossesse sont pratiquées chez des femmes de 18 à 35 ans. L'âge moyen des femmes ayant eu recours à l'IVG en Martinique est de 27,2 ans et 8 % des Martiniquaises pratiquant l'IVG sont mineures. En effet, environ 173

interruptions volontaires de grossesse concernent des jeunes femmes âgées de moins de 18 ans au moment de l'acte.

77 % des femmes ayant eu recours à l'IVG en 2009 sont originaires et résident en Martinique. Une IVG sur six est pratiquée sur des femmes nées en France métropolitaine, alors que les Guadeloupéennes et les Guyanaises ne représentent, ensemble, que 2,5 % du total.

Les usages varient selon l'âge de la patiente et la durée de la gestation

La proportion d'interruptions volontaires de grossesse par mode médical est de 39 % en Martinique. Le recours à cette méthode augmente avec l'âge de la patiente. L'âge moyen pour le recours à la technique médicamenteuse est de 26,4 ans en Martinique. Légalement et depuis 2007 on peut utiliser la méthode médicamenteuse jusqu'à 63 jours d'aménorrhées.

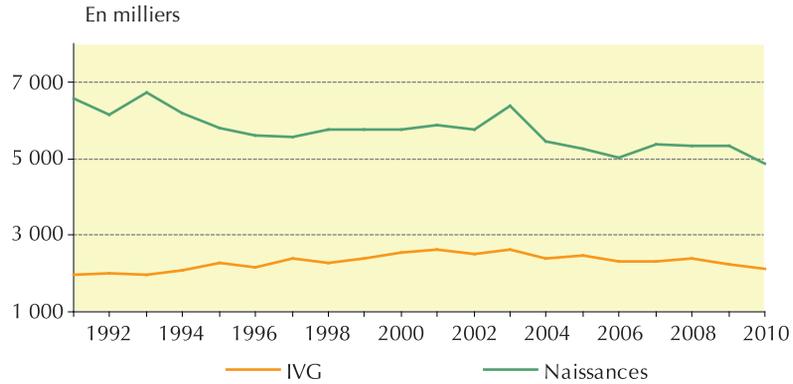
La technique instrumentale est utilisée dans 61 % des cas, complétée par une anesthésie générale dans 70 % des cas.

Chez les femmes de 8 semaines d'aménorrhée et moins, la méthode médicamenteuse est privilégiée. La technique médicamenteuse est utilisée jusqu'à 6,6 semaines d'aménorrhée en moyenne en Martinique. À partir de 9 semaines, les praticiens effectuent systématiquement une anesthésie locale ou générale. En moyenne, la durée de gestation au moment de l'acte diminue avec l'âge de la patiente.

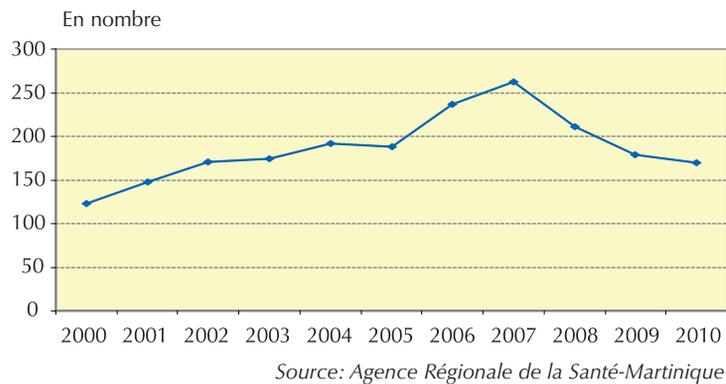


En Martinique, la courbe des IVG est corrélée à celle des naissances. Le nombre d'IVG est globalement stable, tandis que le nombre de naissances diminue régulièrement. Le nombre d'IVG, qui avait augmenté de 32,7 % entre 1990 et 2000, a baissé de 19,6 % entre 2003 et 2009. Sa courbe est corrélée à celle des naissances. Le nombre d'IVG est stable, tandis que le nombre de naissance diminue régulièrement. Le nombre d'IVG, qui avait augmenté de 32,7 % entre 1990 et 2000, a baissé de 19,6 % entre 2003 et 2009.

Évolution des naissances et des IVG en 2009



Baisse des IVG chez les mineures



Hermann HENRY

Sources

Ce dossier a été réalisé à partir des bases IVG 2009 issues des exploitations de bulletins disponibles à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Martinique.

Méthodologie

Trois sources peuvent être mobilisées pour obtenir de l'information sur les IVG :

- la Statistique Annuelle des Établissements de santé (SAE)
- les bulletins d'interruptions de grossesse (BIG) dont le remplissage est prévu par la loi
- les données issues du Programme Médical des Systèmes d'Information (PMSI)

Définitions

La durée de gestation peut s'exprimer de deux façons :

- En semaines d'aménorrhée : c'est à dire à partir du premier jour des dernières règles
- En semaines de grossesse : c'est à dire à partir de la date de fécondation présumée, soit au commencement de la 3ème semaine d'aménorrhée.

Il existe deux méthodes d'IVG : la méthode médicamenteuse et la méthode instrumentale. La technique utilisée dépend du terme de la grossesse, de l'âge de la femme, de son état de santé et de sa volonté.

- La technique médicamenteuse :

Elle consiste à prendre deux médicaments : la mifépristone (ou RU 486) qui a pour effet d'interrompre la grossesse, suivi du misoprostol qui est un expulsif. L'IVG par voie médicamenteuse peut être pratiquée jusqu'à 7 semaines d'aménorrhée, soit 5 semaines de grossesse.

- La technique instrumentale ou chirurgicale :

Elle consiste en une aspiration. Elle se pratique soit sous anesthésie locale, soit sous anesthésie générale. Cette intervention nécessite une hospitalisation qui dure en général moins de 12 heures. Elle peut intervenir jusqu'à la fin de la 12ème semaine de grossesse.



Plus de mariages en Martinique

Au 1er janvier 2009, la population de la Martinique est estimée à 402 000 habitants. Avec 5 060 bébés nés en 2009, le nombre de naissances est en baisse. Un pacs est conclu pour dix mariages. Les décès sont stables en 2009 et l'écart d'espérance entre les deux sexes est de six ans.

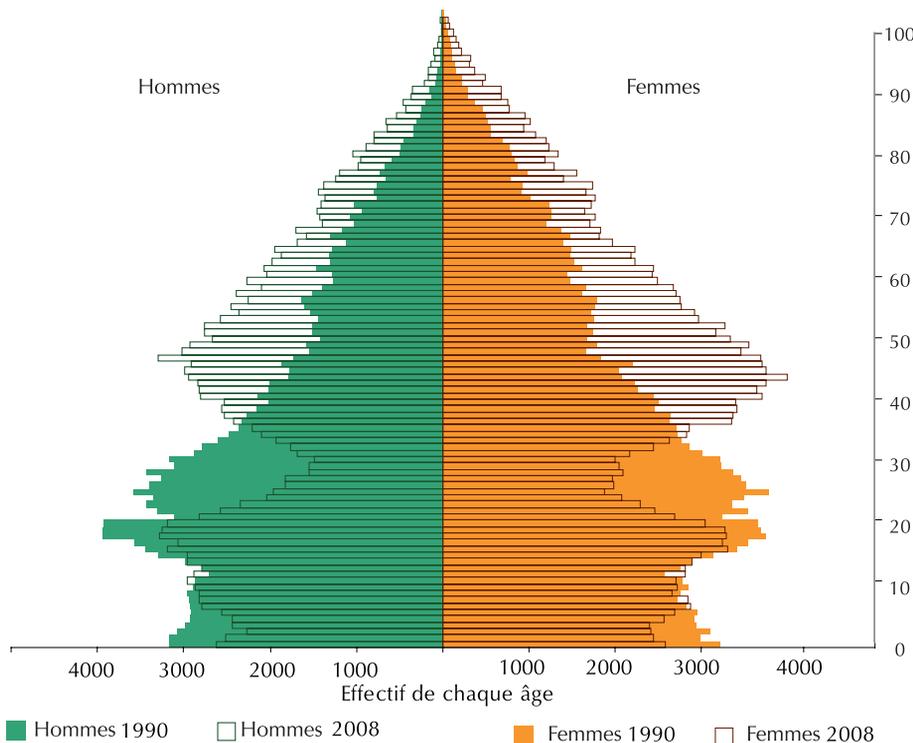
Au 1er janvier 2009, 402 000 personnes résident en Martinique, soit 2 500 personnes de plus en un an. L'estimation de population 2008 a été révisée pour tenir compte des résultats les plus récents du recensement de la population. Entre 1999 et aujourd'hui, la population martiniquaise a augmenté de 21 000 personnes soit une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 0,5 % par an. Ce rythme de croissance démographique est inférieur à la moyenne nationale (0,7 % par an) mais équivalent à celui de la Guadeloupe. La croissance de la population est portée par le solde naturel alors que dans le même temps le solde apparent des entrées - sorties est négatif.

Au 1er janvier 2008, 28,3 % de la population a moins de 20 ans et 19 % a 60 ans ou plus. Le vieillissement de la population se poursuit. L'âge moyen des Martiniquais est de 37,8 années. C'est le département d'outre-mer le plus âgé de ce point de vue.

En 2009, les naissances sont estimées à 5 059, soit 274 personnes de moins que l'année précédente. Si cela se confirme, cela serait l'un des plus bas niveaux atteint au cours des dix dernières années juste après l'année 2005 au cours de laquelle 5 032 bébés sont nés en Martinique.

Une population vieillissante

Pyramides des âges au 1er janvier 1990 et au 1er janvier 2008 de la Martinique



Source : Insee, estimations de population

La natalité dans la région est quasi identique à celle de l'ensemble de la France, soit 13 enfants pour mille habitants. L'indicateur conjoncturel de fécondité progresse par rapport aux années précédentes : 206 enfants pour 100 femmes en âge de procréer en 2007, 204 en 2006 et 185 en 2005. Il reste supérieur au niveau national et se rapproche ainsi du seuil de renouvellement des générations. L'âge moyen de la mère à la naissance augmente légèrement par rapport à l'année précédente et atteint 29,3 ans en 2007.

Trois enfants sur quatre naissent hors mariage en 2008. Cette proportion est stable par rapport à l'année précédente après des hausses régulières étalées sur plusieurs années. En France métropolitaine, un peu plus de la moitié des naissances sont hors mariage depuis 2006.



Plus de pacs et de mariages

Le pacte civil de solidarité (Pacs) a été choisi par 161 couples en 2008. Après une progression proche de 40 % en 2007, le nombre de pacs augmente encore de 20 % en 2008. Depuis sa création en 1999, le pacs a été adopté par 775 couples en Martinique. La plupart d'entre eux sont postérieurs à 2005, date de la réforme rapprochant le statut des pacsés de celui des mariés au niveau fiscal. Comme pour l'ensemble de la France, environ 95 % des pacs conclus en 2008 l'ont été par des partenaires de sexes opposés. Inversement à la tendance nationale, le nombre de mariages augmente en 2008 : 1 395 mariages

ont été célébrés en Martinique, soit 4 % de plus qu'en 2007. Ainsi, un pacs est conclu pour dix mariages alors que pour l'ensemble de la France un Pacs est signé pour deux mariages.

Stabilité des décès

En 2009, les décès domiciliés dans la région sont estimés à 2 803. Si cette estimation établie à partir des données disponibles pour les dix premiers mois de l'année se confirme, les décès seraient quasi stables entre les deux dernières années (+ 20 par rapport à 2008, soit + 0,4 %). Cette évolution est plus proche de celle constatée au niveau national (+ 0,6 %) mais

diffère de la Guadeloupe et de la Guyane (respectivement +3,2 % et - 8,3 %).

L'espérance de vie à la naissance des hommes progresse de sept mois par rapport à l'année précédente. Un garçon né en 2007 peut espérer vivre jusqu'à près de 77 ans (si les conditions de mortalité à chaque âge restent identiques tout au long de sa vie à celles observés en 2007). Pour les femmes, l'espérance de vie à la naissance atteint 83,2 ans. L'écart d'espérance de vie entre les deux sexes diminue. Il est désormais d'environ six ans.

Hugues HORATIUS-CLOVIS

Baisse des naissances et stabilité des décès

Unités : nombre et %

	Population au 1er janvier	Naissances	Décès	Solde naturel	Taux de natalité	Taux de mortalité
1999	380 863	5 766	2 551	3 215	15,1	6,7
2000	383 575	5 890	2 639	3 251	15,3	6,9
2001	386 542	5 774	2 734	3 040	14,9	7,0
2002	389 302	6 391	2 649	3 742	13,8	6,8
2003	391 676	5 430	2 727	2 703	13,8	6,9
2004	393 852	5 255	2 645	2 610	13,3	6,7
2005	395 982	5 032	2 610	2 422	12,7	6,6
2006	397 732	5 370	2 663	2 707	13,5	6,7
2007	397 730	5 317	2 830	2 487	13,3	7,1
2008	*399 500	5 333	2 793	2 540	*13,3	*7,0
2009	*402 000	*5 059	*2 803	*2 256		

(*) provisoire

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil

Définitions

Solde naturel ou excédent naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes sur une période à la population totale moyenne de la même période.

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge observés à une année donnée. Cet indicateur donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge restaient inchangés.

Taux de mortalité : rapport entre le nombre de décès sur une période à la population totale moyenne sur la même période.

Taux de mortalité infantile : rapport du nombre d'enfants décédés à moins d'un an à l'ensemble des enfants nés vivants.



Moins d'allocataires mais des prestations en hausse

Fin 2009, plus de 95 000 allocataires ont bénéficié de prestations familiales ou sociales, pour un total annuel de 576,2 millions d'euros versés par la CAF de la Martinique. Les Allocations Familiales et les Allocations de Rentrée Scolaire, concernent le plus grand nombre de familles. Le nombre de bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion progresse à nouveau.

Au 31 décembre 2009, la Caisse d'Allocations Familiales de la Martinique gère 95 305 allocataires, nombre en baisse par rapport à l'exercice antérieur (- 0,4 %). Cependant, avec plus de 576 millions d'euros attribués sur l'année entière, les prestations légales augmentent de 3,1 %. Le nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales continue à décroître : 98 336 fin 2009, soit - 4,9 % sur les cinq dernières années. Corrélativement, les personnes couvertes (toutes prestations confondues : l'allocataire, son conjoint éventuel, ainsi que les enfants et personnes considérés à charge), sont de moins en moins nombreuses : 224 449 pour l'exercice écoulé, soit - 3,3 % de 2005 à 2009.

Constatée pour la première fois en 2008, la réduction du nombre d'allocataires rejoint donc celle des enfants considérés à charge et personnes couvertes, dont la tendance à la baisse est nettement plus ancienne. Cependant, après une croissance ralentie en 2008, le montant global des prestations servies a augmenté de 17,4 millions d'euros en 2009. Ainsi, les dépenses progressent de + 13,5 % sur les cinq dernières années.

Baisse des allocations à l'enfance

Les prestations associées à la naissance, au jeune enfant, à l'entretien des enfants et à la monoparentalité ont rassemblé 37,9 % du total annuel, en diminution de - 0,9 point par rapport à 2008.

Le nombre des bénéficiaires d'Allocations Familiales (51 944 familles) se réduit encore (- 3,1 %). Les Allocations de Rentrée Scolaire, versées en 2009 à 31 495 familles, sont aussi en diminution (- 3,5 %). En corollaire, les montants annuels affectés à ces prestations régressent, bien qu'en moindre proportion (respectivement - 1,6 % et - 1,3 %).

En 2009, les sommes relatives aux Allocations de Parent Isolé augmentent beaucoup plus que celles couvrant les Allocations de Soutien Familial : + 6,5 % en API et + 0,7 % en ASF.

Les tendances relatives aux bénéficiaires de ces aides spécifiques confirment les observations quant aux montants : les allocataires parents isolés sont plus nombreux (+ 4,5 %), tandis que ceux recevant

un soutien familial pour au moins un enfant - considéré comme orphelin total ou partiel - sont en baisse (- 1,6 %).

Des compensations toujours nécessaires pour le logement et le handicap

L'aide au logement de la Caf reste incontournable pour 36 620 allocataires en 2009, soit 1,5 % de plus qu'en 2008. Ainsi, 19,4 % du montant annuel des prestations sont affectés à ce chapitre, lequel enregistre une progression nette sur l'année de 6,4 % des sommes comptabilisées.

La faible dépense au titre de l'Allocation d'Installation Étudiante (- 97 %), représente en 2009 les reliquats de cette aide qui n'est plus attribuée depuis le 1er juillet 2008.

Les dépenses de compensation du handicap, de l'invalidité ou de la maladie (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé, Allocation de Présence Parentale, Allocation Adultes Handicapés avec Complément et Majoration pour Vie Autonome) augmentent de 6,8 % et rassemblent 11,3 % de l'ensemble des prestations.

En 2009, 31 % des prestations sont consacrées à la lutte contre la précarité et l'exclusion. Ces prestations associent le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), le Revenu de Solidarité (RSO), les Contrats d'Insertion par le Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA) et Contrats d'Avenir (CAV), les mesures d'intéressement, ainsi que les primes exceptionnelles de solidarité active (PSA : 200 € par foyer concerné) et de rentrée scolaire (150 € par famille visée).



Prestations versées par la CAF de la Martinique en 2009

Nature de la prestation	Bénéficiaires au 31/12/2009		Montants annuels	
	nombre	%	euros	%
Entretien des Enfants			105 690 084	18,3
Allocations Familiales	51 944	54,5	84 512 647	14,7
Allocations Forfaitaires			895 070	0,2
Complément Familial	5 673	6,0	6 285 796	1,1
Allocation Rentrée Scolaire	31 495	33,0	13 996 570	2,4
Naissance, Jeune Enfant			44 493 057	7,7
Prestation Accueil du Jeune Enfant	12 878	13,5	44 492 858	7,7
Prime naissance/adoption	306	0,3		
Allocation de base	12 360	13,0		
Complément Libre Choix d'Activité (y compris COLCA)	1 295	1,4		
Complément Mode de Garde	677	0,7		
Allocation Pour Jeune Enfant			305	
Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle Agréée			- 106	
Monoparentalité			68 296 548	11,9
Allocation de Parent Isolé	5 226	5,5	27 113 615	4,7
Allocation de Soutien Familial	24 277	25,5	41 182 933	7,1
Logement			112 010 661	19,4
Allocation de Logement Familiale	22 096	23,2	79 638 419	13,8
Prime de Déménagement			15 606	
Allocation de Logement Social	14 524	15,2	32 253 856	5,6
Allocation d'Installation Étudiante (ALINE)			1 500	
Allocation de Logement aux Associations			130 017	
Aide Personnalisée au Logement			- 28 737	
Invalidité			65 243 981	11,3
Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé	1 272	1,3	5 880 537	1,0
Allocation de Présence Parentale	5	0,0	149 425	
Allocation Adultes Handicapés + Complément + Majoration pour vie autonome	7 707	8,1	59 214 019	10,3
Complément Allocation Adultes Handicapés	1 027	1,1		
Précarité			180 502 997	31,3
Revenu Minimum d'Insertion	29 555	31,0	147 814 391	25,7
Prime Exceptionnelle RMI-RSA			7 787 604	1,4
Prime Exceptionnelle PSA			10 516 779	1,8
Prime Exceptionnelle ARS			4 969 950	0,9
Intéressement - Retour à l'Emploi			2 101 382	0,4
Contrat d'Avenir			50 018	
Revenu de Solidarité	1 311	1,4	7 262 872	1,3
Total Général	95 305		576 237 327	100,0

Source : Cnaf, statistiques de prestations légales au 31 décembre
 Le nombre de bénéficiaires par typologie n'est pas la somme des bénéficiaires par prestation.
 Un allocataire peut percevoir plusieurs prestations.



L'ensemble des dépenses regroupées sous ce chapitre progresse de 2,9 % ; néanmoins, sur le champ des prestations versées en 2008, - donc hors PSA (décret du 19 décembre 2008) et hors prime assise sur l'ARS (décret du 28 avril 2009), les dépenses de lutte contre la précarité diminuent de 5,9 % en 2009.

Le nombre de bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion, principal dispositif, placé sous la responsabilité du Département augmente légèrement (+ 0,25 %) après une diminution de 6,7 % enregistrée en 2008. Les 29 555 titulaires du RMI en Martinique représentent 31 % de l'ensemble des allocataires. Le coût de l'allocation s'établit à 147,8 millions d'euros pour 2009 (hors Prime Exceptionnelle du RMI), soit un recul de 2,4 % sur l'exercice échu. Le RMI demeure toutefois le premier poste des dépenses gérées par la CAF, organisme payeur (25,6 % des prestations annuelles).

Des soutiens exceptionnels contre la précarité

Les allocataires du minimum d'insertion sont en majorité des personnes vivant seules et sans enfant : 57,8 % des bénéficiaires (+ 1,4 point). Parmi elles, se retrouvent principalement des hommes : 66,6 % des isolés sans enfant, dont 32,6 % âgés de 40 à 49 ans.

La moitié des bénéficiaires est inscrite au RMI depuis plus de cinq ans, et certains depuis la mise en place de l'allocation (3,4 % ont des droits ouverts depuis 1989). En 2009, 5 197 nouveaux bénéficiaires ont été enregistrés (15 % de plus qu'en 2008), représentant 18 % des bénéficiaires.

Les aides à l'emploi, ciblées sur les allocataires de minima sociaux, régressent fortement : - 73 % en fin 2009. Le cumul annuel des primes de retour à l'emploi, contrats d'avenir et d'insertion par le revenu minimum d'activité s'élève à un peu plus de 2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2009, 1 311 personnes sont allocataires du RSO pour un montant distribué d'environ 7 millions d'euros. Bien que les bénéficiaires de ce revenu garanti n'émargent plus au minimum d'insertion, leur décompte progresse assez faiblement d'un exercice à l'autre (+ 0,8 % d'allocataires et + 1,3 % de dépenses de 2008 à 2009).

Spécifique aux Départements d'outre-mer, le RSO concerne les bénéficiaires du RMI en continu depuis plus de deux ans, âgés d'au moins 50 ans, qui s'engagent à quitter le marché de l'emploi ou de l'insertion. Dépendant de l'âge du demandeur et de son ancienneté en situation de précarité dans un DOM, le RSO peut-être mis en regard du RMI, dont plus du quart des bénéficiaires (26,4 %) ont dépassé 50 ans au 31 décembre 2009.

Toutes prestations confondues, les couples composent 27 % des allocataires, les femmes isolées (célibataires, veuves, séparées ou divorcées, avec ou sans enfant) constituant 52,5 % des bénéficiaires.

Aux extrémités de la pyramide des âges, indépendamment des situations familiales, la population allocataire est peu représentée : les moins de 25 ans comptent pour 6,1 %, tandis que les 60 ans et plus rassemblent 7,8 % des bénéficiaires directs (+ 0,3 point au regard de la même tranche d'âge en 2008).

Enfin, sur l'exercice 2009, parmi les 28,9 % d'allocataires pour lesquels des ressources nulles ont été enregistrées (- 2,6 points par rapport à 2008), 39 % assument la charge d'au moins un enfant.

Une politique d'action sociale effective

L'action sociale de l'organisme relève d'un autre registre. Elle est encadrée par un règlement intérieur et un budget spécifique votés annuellement par le Conseil d'administration.

Dans ce champ d'activités à destination des plus démunis, le total des dépenses de l'exercice 2009 s'élève à plus de 44 millions d'euros, en progression de 1,4 % par rapport à 2008.

Le chapitre le plus important de l'action sociale concerne l'accueil des enfants de moins de 6 ans (54 % de l'ensemble). En seconde position, la Prestation Accueil Restauration Scolaire (PARS) compte pour 11 %. Les volets «Accompagnement social des familles et de leurs enfants» (10 %), «Temps libre des enfants et des familles» (9 %), «Logement et habitat» (7 %), ainsi que «Animation de la vie sociale» (7 %) représentent aussi des aspects importants de la politique poursuivie sur le plan local.

En définitive, tant au titre des prestations légales que des prestations extra légales visant l'action sociale, les missions de service public assumées par la CAF de la Martinique l'ont amené à attribuer en 2009 620,6 millions d'euros, en progression de 3 % par rapport à 2008.

Dominique LAVATER
CAF

RÉDACTION

Directeur de la publication : René JEAN

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédactrice en chef : É. LAURET

Relecture : J-C. Courbain, P. Hernandez, H. Le Grand, G. Para, H. Chesnel

Membres : G. Forgeot, J-C. Lambert, P. Valadou

MAQUETTE INSEE

Annick Couillaud

COUVERTURE

Annick Couillaud

PHOTOS

Monette POLOMACK

Gérard FORGEOT

ISSN : 0987-4216

COMMISSION PARITAIRE : 2082 AD

Dépôt légal : juin 2010

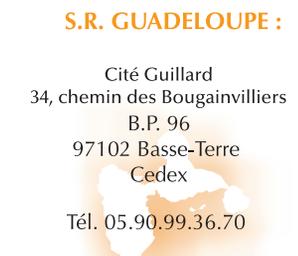
DIRAG :



41, rue Bébian
97158 Pointe-à-Pitre
Cedex
Tél. 05.90.21.47.00

www.insee.fr/guadeloupe

S.R. GUADELOUPE :



Cité Guillard
34, chemin des Bougainvilliers
B.P. 96
97102 Basse-Terre
Cedex
Tél. 05.90.99.36.70

www.insee.fr/guadeloupe

S.R. MARTINIQUE :



Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
B.P. 641
97262 Fort-de-France
Cedex
Tél. 05.96.60.73.60

www.insee.fr/martinique

S.R. GUYANE :



Avenue Pasteur
B.P. 6017
97306 Cayenne Cedex
Tél. 05.94.29.73.02

www.insee.fr/guyane

antiano

des antilles guyane

la revue économique et sociale des antilles guyane

ISSN : 0987-4216 | Coéditions partitoc 2002 AD

n° 73 - Juin 2010
Dépôt légal : Juin 2010

